



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le vendredi 30 septembre 2011 — Vol. 42 N° 25

Interpellation: La crise agricole au Québec

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC



Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries,
de l'énergie et des ressources naturelles**

Le vendredi 30 septembre 2011 — Vol. 42 N° 25

Table des matières

Exposé du sujet M. André Simard	1
Réponse du ministre M. Pierre Corbeil	3
Argumentation	4
Conclusions	15
M. Pierre Corbeil	15
M. André Simard	17

Autres intervenants

M. Pierre Paradis, président

M. Georges Mamelonet

M. Jean D'Amour

Le vendredi 30 septembre 2011 — Vol. 42 N° 25

Interpellation: La crise agricole au Québec

(Dix heures deux minutes)

Le Président (M. Paradis): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes personnes munies de bidules électroniques de se conformer aux procédures habituelles de façon à ce que les travaux de la commission ne soient pas perturbés.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Kamouraska-Témiscouata au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation sur le sujet suivant: La crise agricole au Québec.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Non, M. le Président, il n'y a aucun remplacement.

Le Président (M. Paradis): Je profite de l'occasion pour vous rappeler brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellateur, M. le député de Kamouraska-Témiscouata, aura le temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

Vous me permettez à ce moment-ci de remercier le ministre de sa disponibilité. Parfois, des ministres se font remplacer à l'occasion de ces interpellations, mais ce n'est pas le cas de l'actuel ministre, qui s'est d'ailleurs déclaré disponible pour les travaux de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation depuis que l'on siège sur cette question. Je soulignerais également la disponibilité des députés, qui sont venus d'un petit peu partout, de Kamouraska-Témiscouata jusqu'à notre collègue de Gaspé qui, depuis le printemps... Et, moi, c'est mon voisin de bureau, je le sais, là, ça lui prend huit heures d'automobile pour se rendre. Un disponibilité exemplaire. Le député, également, de Rivière-du-Loup, le vice-président. Tout le monde a été disponible en tout temps. Au moment où la classe politique se voit parfois critiquée, ces travaux-là se sont déroulés sans partisanerie politique, se sont déroulés de façon facile pour le président.

J'aimerais attirer votre attention, compte tenu du thème de l'interpellation de ce matin, sur deux communiqués de presse. Je prends pour acquis que tout le monde en a pris connaissance: un émis par La Financière agricole hier: *La Financière agricole du Québec met en place de nouvelles mesures de soutien qui permettront aux entreprises agricoles de bénéficier de liquidités additionnelles*, et un émis par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation: *Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises: le ministre Corbeil annonce de nouvelles mesures pour mieux répondre aux besoins des entreprises agricoles*. Si vous n'aviez pas pris connaissance de ces communiqués avant la tenue de cette commission, je vous invite à le faire immédiatement. Et, sur ce, je cède la parole au député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président.

Le Président (M. Paradis): Vous pouvez, M. le député... Je sais que vous en êtes à votre première expérience. C'est à votre choix, mais habituellement les députés préfèrent travailler assis parce que c'est deux heures de travaux intensifs. Maintenant, vous êtes libre de le faire.

Exposé du sujet

M. André Simard

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Merci pour cette précision. Alors, je vais commencer debout, puis je verrai au fur et à mesure.

Alors, je tiens à saluer M. le ministre, qui s'est rendu disponible, c'est très apprécié, M. le ministre, les collègues du parti ministériel, mon collègue, ici, qui est présent. Et, bien sûr, je veux saluer, dans les gradins, les gens du monde agricole, des productrices, des producteurs agricoles qui sont ici aujourd'hui, d'ailleurs qui nous ont suivis, pour plusieurs d'entre vous, depuis les travaux de la commission, depuis le mois de juin. Et j'en profiterais pour saluer aussi tous ceux et celles qui, bien sûr, par les technologies, écoutent avec intérêt les deux prochaines heures d'échanges qu'il y aura.

Écoutez, je ne suis pas très heureux d'être ici, M. le Président, je dois vous le confier, puisque, si je suis ici, et si tous les gens sont ici, et que les gens prennent un intérêt, c'est parce qu'il y a des problèmes. Il y a des problèmes de crise agricole, pas partout, mais dans certains secteurs, des problèmes qui ont été soulevés déjà depuis quelques années et dont l'amplification n'a cessé au cours, notamment, de la période suivant l'application de nouvelles mesures, de nouvelles

mesures, annoncées par le gouvernement, de resserrement, avec toute la bonne volonté. Alors, je ne suis pas heureux, mais je pense qu'il faut faire face à la réalité, et c'est important qu'au-delà de la période de questions que nous avons pour les parlementaires au salon bleu, qui est courte, qui est limitée, qu'on prenne le temps d'avoir cet échange.

Et mon souhait ce matin, M. le Président, c'est qu'on profite de ce temps de questions et de réponses pour qu'il y ait des vraies réponses, des explications, et qu'au moins une bonne partie du temps qui nous est alloué, et le temps est précieux, qu'on y retrouve des réponses claires. Alors, je manifeste cette attente.

L'opposition officielle, le Parti québécois, au fond, a exigé cette... a demandé, si je peux m'exprimer ainsi, cette période de questionnement, puisque, comme je le disais auparavant, il faut aller un peu plus loin. Il y a aussi ma collègue députée d'Iberville qui avait, auprès de la commission de l'agriculture, fait une demande pour qu'il y ait un mandat de surveillance, et ce que je reconnais à la commission, d'avoir acquiescé à cette demande, tous partis confondus, et du travail... Et vous l'avez souligné, M. le Président, je pense que c'est très important, collégial qui s'est fait jusqu'à présent à l'intérieur d'un mandat de surveillance de La Financière agricole, qui, il faut le dire, ce n'est pas facile d'y arriver. Mais je pense que, jusqu'à présent, en tout cas, depuis quelques heures, ça semble vouloir donner des résultats, et tout le monde peut s'en réjouir.

Est-ce que le ministre... Question générale, M. le Président: Est-ce que le ministre titulaire de l'agriculture reconnaît maintenant qu'il y a une crise agricole dans certains secteurs? C'est la question de fond, puis on verra à partir des réponses.

Un portrait pour que les gens puissent un peu saisir l'ampleur des difficultés, de façon très sommaire et non exhaustive, vous le comprendrez bien, M. le Président: le Québec a perdu, depuis 2008... on est en 2011, 2008, 20 % de ses fermes porcines sur tout le territoire, et ça, ça se situe beaucoup, bien sûr, dans les régions du Québec; 1 200 fermes de veaux d'emboûche; 23 % de sa production de bouvillons d'abattage; et 10 % de ses fermes ovines. Et ça se poursuit chaque jour. Alors, il y a cette réalité.

Une autre réalité, c'est que c'est l'actuel gouvernement libéral qui a ordonné, c'est très clair, aux administrateurs de La Financière agricole de resserrer l'assurance stabilisation, ce programme, assurance stabilisation des revenus, et ce, sans aucune étude d'impact qu'on a pu voir jusqu'à présent.

● (10 h 10) ●

Des productrices, des producteurs agricoles parmi les plus performants, M. le Président — et je vais en parler un peu plus tard — parmi les plus performants, ayant même gagné des prix, doivent ou ont dû fermer leurs entreprises. En décembre dernier, le ministre de l'Agriculture, le prédécesseur du ministre actuel, reconnaissait, pour ne pas dire avouait, en visite dans le Bas-Saint-Laurent... Et je me souviens très bien, puisque c'était au moment de l'élection partielle de Kamouraska-Témiscouata, qui, vous le comprendrez, m'a beaucoup marqué, que... il reconnaissait qu'il y avait... qu'il y aurait 2 500 fermes, 2 500 fermes qui étaient menacées, en péril, menacées de faillite, avant même l'imposition des mesures de resserrement. Alors, je dresse sommairement ce portrait en guise de présentation.

Il y a bien sûr une démarche enclenchée par la commission sur l'agriculture. Première rencontre le 9 juin, où on a sollicité la présence de La Financière. Au mois de juillet, les parlementaires ont aussi continué à travailler, il y a eu toutes sortes de rebondissements, pour ne pas dire parfois une saga, et... du 12 et du 9 septembre. Et on continue les travaux la semaine prochaine, M. le Président, mardi prochain.

Hier, il n'y a pas de hasard, ou le hasard fait bien les choses, coup sur coup, à quelques minutes d'intervalle, deux communiqués annonçant des solutions, des solutions et des mesures. M. le Président, je ne peux que saluer le début d'une ouverture à des solutions. Vous comprendrez qu'il faudra analyser la portée réelle. Mais aujourd'hui ce qui est préoccupant, c'est ceux et celles qui tombent au champ de bataille et ceux et celles qui vont tomber au champ de bataille dans les prochaines semaines, dans les prochains mois, nonobstant les mesures qui ont été annoncées. Il y a à tout le moins un petit quelque chose sur la table, un bon début et à tout le moins une reconnaissance tacite qu'il y a une crise agricole, ce qui est déjà un grand pas, ce que nous n'avions pas entendu le 9 juin dernier de la bouche même du président-directeur général, Jacques Brind'Amour, ainsi que du président du conseil d'administration, André Forcier.

Il y a une responsabilité ministérielle, qui est importante, à travers ça à bien comprendre. Vous savez, La Financière agricole du Québec, c'est une société d'État, hein? Les gens qui y travaillent, des gens, à tous les niveaux, bien apprécié. D'ailleurs, j'aimerais souligner que le Parti québécois, en 2001, a mis en place cette Financière agricole, qu'il apprécie, dont la mission est fondamentale et très importante. Mais qui a ordonné, au fond, ce plan de redressement, de resserrement, puisque de toute évidence ça ne tombe pas du ciel? Et il y a un ministre qui est responsable de lois... Chaque ministre est responsable d'un secteur d'activité, et tout ce qui se passe sous la loi et les règlements, ça relève du ministre. Alors, le ministre de l'Agriculture à pleine responsabilité ministérielle de ce qui se passe à La Financière agricole du Québec et il représente, bien sûr, l'instance du gouvernement à cet égard.

Le 19 septembre dernier, d'ailleurs, le vice-président du conseil d'administration de La Financière agricole, M. Marcel Ostiguy, reconnaissait... disait au journal *Le Devoir*, dans une entrevue, qu'au fond c'était une commande de l'actionnaire que les administrateurs ont exécutée. C'est une façon imagée de dire les choses, mais la question dont la réponse ne venait pas, mais c'est clair et limpide, il y a eu une décision gouvernementale, du gouvernement libéral, de mettre en place les mesures. Et ça, je tiens à la répéter, sans aucune étude d'impact, qui, moi-même, à quelques occasions à la commission, j'ai demandé d'avoir, et que nous n'avons pas eue. Imaginez, aucune mesure d'impact!

Alors, voici, un peu en gros, M. le Président, ce qui met la table en ce qui me concerne. Je reviendrai, selon les blocs qui nous ont été assignés, de façon plus précise sur des cas, des situations qui se vivent sur le terrain. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le député de Kamouraska-Témiscouata. Je céderais maintenant la parole pour une durée de 10 minutes au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. M. le ministre.

Réponse du ministre**M. Pierre Corbeil**

M. Corbeil: Merci, M. le Président. Collègues, confrères députés, mesdames et messieurs, producteurs et productrices qui sont soit dans les gradins ou à la télévision, bonjour. C'est pour moi un plaisir d'être ici et d'avoir l'occasion de vous présenter un état de la situation du secteur bioalimentaire du Québec. J'ai mis beaucoup d'enthousiasme et d'importance à m'imprégner de mes nouvelles fonctions que m'a confiées le premier ministre, M. Jean Charest, depuis le 3 février. J'ai fait plusieurs visites sur le terrain. Et probablement que mes propos seront teintés de ces visites que j'ai réalisées sur le terrain.

Je parlais ici d'un état de situation, et je parlerai d'un portrait qui est bien loin du titre de la présente interpellation. D'entrée de jeu, je vous confirme que la situation économique agricole va bien au Québec. Globalement, et je dis bien «globalement», le secteur agricole québécois démontre une performance pour le moins enviable. D'abord, il faut savoir que le revenu net agricole a dépassé le cap du milliard de dollars en 2010, ce qui représente une croissance de plus de 50 % depuis 2005. Le bénéfice net moyen par ferme a atteint plus de 50 000 \$ par année au Québec, comparativement à 35 000 \$ en Ontario. Et les revenus agricoles tirés du marché ont également augmenté de 18 % depuis 2005, reflétant ainsi le dynamisme de nos entreprises agricole et du secteur en général. Les exportations internationales bioalimentaires du Québec ont atteint 5 milliards de dollars en 2010, soit une hausse de 11 % sur une période d'un an. Les productions sous gestion de l'offre, qui représentent 42 % des revenus agricoles du Québec, vont bien. On remarque aussi que les prix dans les céréales sont particulièrement élevés actuellement.

Mais ces chiffres n'empêchent pas certains agriculteurs et agricultrices québécois de connaître des difficultés financières, et certains secteurs sont plus touchés que d'autres. Pour ceux qui seraient portés à penser que j'ai des lunettes roses, je vais vous dire tout de suite que je n'en ai jamais eu et que je n'ai pas l'intention d'en porter. Je pense ici plus particulièrement au secteur porcin, qui traverse une période plus difficile, notamment parce que les deux tiers de sa production sont exportés et que celles-ci doivent composer avec un dollar canadien plus fort, une problématique à laquelle est d'ailleurs confrontée l'ensemble des entrepreneurs et exportateurs tous secteurs confondus. Cette situation a lieu malgré le fait que les revenus du marché sont également à la hausse dans la production porcine à la faveur du récent redressement des prix. Il faut remonter en 2004 pour retrouver des prix aussi élevés que ceux enregistrés cet été, soit à une époque où le dollar canadien valait autour de 0,75 \$ US.

Le gouvernement croit fermement en l'industrie porcine québécoise. C'est pour cette raison que nous travaillons à améliorer la situation pour assurer son avenir. Je tiens ici à réitérer, M. le Président, que nos programmes de soutien du revenu sont trois fois plus importants qu'en Ontario et qu'ils ont permis à plusieurs des entreprises en difficulté de traverser cette période un peu plus sombre. Certaines sont toujours en difficulté, j'en conviens, particulièrement celles qui ne possèdent pas de deuxième production ou qui ne sont pas en mesure de produire leurs propres intrants. Mais soyez assurés que nous travaillons individuellement, entreprise par entreprise, producteur par producteur, région par région, dans le cadre de la stratégie d'adaptation pour améliorer leur compétitivité et leur rentabilité.

Vous serez d'accord avec moi, M. le Président, chaque échec financier implique un drame humain que l'on voudrait éviter. C'est pourquoi je profite de l'occasion que vous m'offrez aujourd'hui pour vous réitérer l'engagement du gouvernement et vous rappeler que nous travaillons en collaboration avec tous les acteurs du milieu, soit La Financière agricole, l'UPA et la Fédération des producteurs de porcs, pour trouver des solutions appropriées à court, à moyen et à long terme.

● (10 h 20) ●

Je tiens à rappeler que, depuis le printemps dernier, des actions ont été mises sur pied, et, contrairement à ceux qui auraient l'impression qu'on est en mode génération spontanée puis que des communiqués de presse, ça sort la veille d'une interpellation, je tiendrais à vous faire remarquer que ça s'inscrit dans une continuité de gestes qui ont été posés spécialement pour le secteur porcin: des communiqués du 24 mai, 9 juin, 10 juin, 29 septembre dernier, les lettres que j'ai envoyées le 8 septembre à La Financière et l'engagement du sous-ministre, qui est à côté de moi, d'être en mode solution avec nos partenaires pour ajouter des mesures additionnelles à celles qui avaient déjà, antérieurement, été annoncées.

En matière de gestion des risques, notre gouvernement a d'ailleurs investi près de trois fois la moyenne des autres provinces. En novembre 2009, notre gouvernement a augmenté le budget annuel de La Financière agricole du Québec, qui est passé de 305 à 630 millions de dollars, ce qui représente une bonification de 106,6 % de l'enveloppe. Plusieurs acteurs du monde agricole québécois ont salué cette très importante mise à niveau et ont même dit qu'il y en aurait non seulement suffisamment, mais probablement assez pour en redistribuer. Évidemment, ce régime collectif ne peut répondre à lui seul aux situations particulières de toutes les entreprises. Nous avons donc mis en place différents programmes pour venir en aide à nos producteurs.

Parmi eux, la Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles, mise en place en novembre 2010, qui vise le soutien individuel. Cette stratégie est dotée d'une importante enveloppe de 100 millions de dollars du Québec sur cinq ans, bonifiée d'un montant de 35 millions provenant du gouvernement fédéral. Cette enveloppe est notamment utile pour défrayer les coûts associés à l'élaboration de diagnostics financiers et à l'établissement de plans de redressement ou encore pour accorder des subventions à l'investissement et du financement sans intérêt. À ce sujet, je vous signale que ce prêt sans intérêt sur trois ans sera majoré de 100 000 \$ à 150 000 \$. Ce dernier pourra servir tant comme levier de restructuration des entreprises que pour financer la portion des investissements non subventionnée. J'en ai fait l'annonce hier, et vous y faisiez référence au début de cette rencontre. Tous ces efforts visent à fournir aux entreprises agricoles québécoises les outils nécessaires pour assurer leur pérennité et accroître leur compétitivité.

M. le Président, j'aimerais répéter que ce n'est pas l'ensemble du secteur agricole qui est en crise. Le secteur bioalimentaire se porte bien au Québec. Même si tout n'est pas parfait, il faut reconnaître la force et la vigueur de ce

secteur de notre économie. Il faut être capable de voir à long terme, car il faut savoir que 475 000 personnes travaillent entre la terre ou la mer et nos tables pour nous fournir près de 24 millions de repas en moyenne chaque jour. Et, cette vision à long terme, notre gouvernement la possède. Suite à la commission Pronovost, notre gouvernement a posé plusieurs gestes afin d'assurer et de bâtir l'avenir du secteur bioalimentaire au Québec. Je pense notamment au Programme pilote d'appui à la multifonctionnalité de l'agriculture, au programme de diversification et de commercialisation en circuit court, l'ajout de nouveaux programmes d'appui à la relève agricole et la création du FIRA, une autre intervention originale et unique au Canada, doté d'une enveloppe de 75 millions sur cinq ans, du jamais-vu, l'implantation de projets pilotes sur les plans de développement de la zone agricole dans huit MRC, les mesures d'aide pour appuyer la production biologique, c'est les cultures en serre et l'horticulture ornementale et la Stratégie d'accroissement des achats de produits alimentaires québécois sur le marché intérieur, *Le Québec dans votre assiette!*. Cet effort de promotion remarquable lancé en 2008 en est à sa seconde phase avec le lancement récent de la campagne *Aliments du Québec: toujours le bon choix!*.

Puisque 55 % des achats alimentaires effectués au Québec proviennent de fournisseurs du Québec, l'approvisionnement qu'ils procurent aux consommateurs du Québec en produits alimentaires sains, de qualité et à leur goût constitue une valeur économique en soi. La qualité de nos produits, le professionnalisme de nos producteurs et de nos pêcheurs et la vision de nos entreprises de transformation sont reconnus mondialement. Le Québec est présent sur tous les marchés, tant local, pancanadien qu'au niveau international. Aujourd'hui, grâce à notre programme Aliments du Québec, c'est plus de 13 000 produits et plus de 600 entreprises qui sont certifiés par Aliments du Québec. Et, en savourant des aliments du Québec, les consommateurs privilégient la qualité et le bon goût; du même souffle, ils soutiennent les gens d'ici.

M. le Président, il est certain que, lorsqu'on parle de vision d'avenir, je ne peux passer sous silence le dépôt du livre vert pour une première politique bioalimentaire au Québec, le 7 juin dernier. Nous proposons un véritable changement de culture en faisant du produit alimentaire et du consommateur les pivots de la politique, et ce, en proposant trois grandes orientations afin de donner le goût du Québec.

En résumé, M. le Président, je peux vous assurer que notre gouvernement croit en l'agriculture. Nous croyons surtout qu'elle a un avenir. Maintenant, nous sommes prêts à aller plus loin, à développer une nouvelle vision pour construire l'avenir. Et, avec toutes les idées qui nous sont soumises, idées que nous analyserons avec sérieux, je suis convaincu que nous saurons créer un synergie et donner les outils du succès au secteur bioalimentaire du Québec. Merci de votre attention, M. le Président.

Argumentation

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le ministre. Du côté de l'opposition officielle, M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Alors, je réitère mon attente à l'effet que le ministre sorte de ses feuilles préparées par ses fonctionnaires pour prochainement nous parler des vraies choses. Et ça tombe bien, puisque nous allons... je vais, M. le Président, donner un visage humain à la réalité.

Il y a un masque par rapport au discours, où tous reconnaissent que le secteur agroalimentaire ne va pas mal partout. Là n'est la question. La question, c'est qu'il y a une crise agricole dans certains secteurs, et on va y mettre un visage humain. M. Simon Marceau est ici, dans les gradins. M. le Président, M. Simon Marceau, un producteur de porc, une cinquième génération, avec son fils André, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud — ça, c'est dans le comté de Montmagny-L'Islet, de notre collègue de Montmagny-L'Islet: il a tout perdu. Si les gens veulent voir son histoire, *L'Oie blanche*, qui est le journal régional, a toute l'information, il y a des vidéos, il exprime ce qu'il a vécu, et c'est très contemporain. M. le ministre, le nouveau ministre, était déjà en poste quand tout s'est finalisé, au mois d'avril. Et, pour bien comprendre, puisqu'une image vaut mille mots, j'aimerais, si vous me permettez, M. le Président, présenter ici au ministre, s'il n'a pas eu l'occasion d'aller sur le terrain voir M. Marceau, la ferme, ici, magnifique, dont ses ancêtres ont amorcé, bien sûr, en 1900 — ça fait 111 ans. Elle n'était pas comme ça au début, mais il a tout perdu, et M. Marceau, actuellement, a un délai, négocié jusqu'en octobre, où il habite la résidence, mais il a même perdu sa maison. Il n'a plus rien, il n'a plus rien. Et je l'amène, M. le Président, parce qu'il faut mettre un visage humain aux drames, aux drames qui... ça, c'est un exemple, mais par centaines, par centaines, dans les régions.

Le producteur, il est âgé de 61 ans. Il n'a plus rien. Il a eu des déboires, mais je vous disais, M. le Président, qu'il a gagné — c'est des performants — en 2005, la Banque Nationale, qui le finançait, lui a suggéré de se présenter, et, au Château Frontenac, il a été finaliste Distinction pour performance. Son cas est pathétique, et c'est triste, c'est une tragédie. Il faut l'écouter, il faut le voir... et je cite, il l'a exprimé: «"Je me sens volé. J'ai construit ma ferme pendant près de 40 ans en travaillant 60 heures par semaine. Je me versais une paie brute de 500 \$ par semaine pour laisser l'argent dans l'entreprise. Aujourd'hui, je n'ai plus rien", a dit l'agriculteur qui travaillait avec son fils depuis 17 ans.» Il écrivait au député de Montmagny-L'Islet le 12 mars 2011, avant qu'il y ait liquidation, c'était un cri du coeur, et je cite: «C'est révoltant de voir que l'ASRA — l'assurance — fait bénéficier les producteurs qui n'en ont pas réellement besoin. Vu leurs entreprises énormes et que, nous, producteurs de famille en famille, nous soyons obligés de périr au profit de ces gens-là qui nous envahissent depuis un bon moment.

«Une ferme comme la nôtre générait 15 emplois. Je suis enragé de me faire tirer le tapis sous mes pieds, de perdre ce que j'ai mis 38 ans, sans compter ce que les autres générations avant moi, des semaines de 60 heures et plus sans congé férié, sans fin de semaine, pour voir ces gros producteurs vivre à fond en achetant tous les autres autour d'eux et profiter de notre avoir pour se payer des voyages et divers luxes.» Je ferme la citation. Et, un peu plus loin, il dit: «Aujourd'hui, je me sens volé de tout ce que nous avons bâti depuis les dernières années. Je perds ma maison, je n'ai plus de voiture, il ne me

reste que 35 000 \$ de REER ainsi que mes vêtements et quelques meubles pour jouer dans le trafic. Même si j'ai travaillé dur pendant 38 ans — je suis âgé de 61 ans — je trouve anormal qu'on nous glorifie en 2005 et qu'on nous crucifie cinq ans plus tard. Nous sommes les mêmes personnes, notre expertise est la même, sinon meilleure, avec tout ce que nous avons fait pour s'en sortir.»

Ma question pour le ministre aujourd'hui: M. Marceau, c'est un témoignage troublant, vous en conviendrez. Qu'avez-vous à dire sur ce drame de famille, M. le ministre? Parce que tout à l'heure je vous entendais, puis c'est du bout des lèvres que vous reconnaissez qu'il y a des problèmes, mais c'est fortement que vous vous vantez que tout va bien.

M. le ministre, qu'est-ce que vous pouvez faire maintenant pour M. Marceau? C'est un drame, c'est une honte. Et je n'ai pas parlé de ce que vivent les gens dans leur milieu. Ce sont des chefs de file, et il n'est pas le seul, il est l'exemple de plusieurs, plusieurs entreprises dont ils se sont vus avec les difficultés hors contrôle — qu'on pense aux maladies — et des reconnaissances de performance que tout à coup le système ne fonctionne plus, et, au fond, on les remercie de cette façon inacceptable. C'est un drame humain.

● (10 h 30) ●

Le Président (M. Paradis): Ça va, oui, M. le député. M. le ministre.

M. Corbeil: Merci, M. le Président. Je l'ai mentionné tantôt, je le répète: un échec financier, c'est toujours un drame humain. Et je n'ai pas eu le privilège ou l'occasion de visiter cette entreprise-là en particulier, dans le coin de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Mais, le 16 juillet dernier, j'étais dans Saint-Vallier, à l'entreprise de M. Lacasse, qui recevait les producteurs holstein, et j'ai eu, à l'invitation de mon collègue du comté de Montmagny-L'Islet, l'opportunité, le lendemain, le 17, de visiter rapidement le secteur de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, où il y a plusieurs entreprises agricoles qui sont installées.

Il y a... Des échecs financiers, dans le secteur porcin ou dans n'importe quel autre secteur, je le dis et le redis, c'est un échec humain, et, là où on a posé des gestes dans la tarification différenciée, par rapport aux producteurs de dimension plus petite versus les plus gros, c'est de faire en sorte que les primes passent, pour les plus gros producteurs, à 50 % au lieu de rester à 33 %. Mais vous soulevez une question intéressante et qui a été soulevée par M. Saint-Pierre la semaine dernière, quand on était en commission parlementaire sur le livre vert, c'est toute la question de la modélisation. Et vous vous rappellerez sa maxime, où il a dit: Un seul porc, un seul producteur, une seule région. La question que vous soulevez m'interpelle depuis un certain temps déjà, pour la bonne et simple raison qu'il y a peut-être quelque chose là qui devra être révisé pour l'avenir.

Maintenant, pour ce qui est de la situation actuelle, puis vous parlez du mois d'avril, mai ou juin, on peut se pencher à nouveau sur le dossier, mais je pense qu'il y a des décisions qui ont été prises par l'entrepreneur, ses créanciers. Et, s'il y a des opportunités qui s'offrent pour faire différemment, faire autrement ou faire d'autre chose ailleurs, on pourra regarder ça, si M. Marceau est intéressé.

Maintenant, M. le député de Kamouraska-Témiscouata, je pense qu'on n'a pas nécessairement à commencer ce matin à faire des études dossier par dossier, parce que là on embarque dans du nominatif, et là, moi, je n'ai pas tous les éléments de ce dossier-là. On constate... vous nous présentez le résultat, mais comment on en est arrivé là, ça, je n'ai pas l'information complète.

Le Président (M. Paradis): Ça va? Du côté ministériel, est-ce que j'ai un député qui souhaite intervenir? Le ministre n'est pas obligé de prendre le cinq minutes comme tel, maintenant, je vais en tenir compte dans l'équilibre des éléments. Si M. le ministre veut continuer pour... faire du temps pour faire du temps, là, des fois, il a répondu à la question, puis c'est à votre tour.

M. Mamelonet: Merci, M. le Président. Merci d'être ici aujourd'hui, MM. les députés de l'opposition. Vous posez des questions qui sont des questions, je dirais, de fond peut-être, mais aussi souvent de forme. Merci à mes collègues, à M. le ministre, d'abord, d'être ici pour répondre, à tout son personnel.

Et, M. le Président, j'aimerais revenir un petit peu sur les travaux de la commission, parce qu'en fin de compte on est ici aujourd'hui pour faire suite à tous les travaux du mandat de surveillance de La Financière agricole. On est également ici aujourd'hui pour parler de l'agriculture, pour parler d'un secteur excessivement important pour l'économie québécoise, et surtout très important pour l'occupation du territoire au Québec. Et, quand je parlerai d'agriculture, M. le Président, soyez assuré que j'engloberai de façon tout à fait naturelle et normale le fabuleux secteur des pêches et de l'aquaculture, qui est aussi un secteur d'occupation territoriale, et surtout dans le comté que je représente, comté de Gaspé.

Les travaux de la commission, M. le Président, ont mené, en fin de compte, aux annonces dont a parlé M. le ministre aujourd'hui. Et je remercie d'ailleurs le sous-ministre, ici présent, M. Norman Johnston, pour d'abord l'efficacité de son travail, mais ensuite la précision avec laquelle il a répondu à la demande de la commission. Il nous avait promis une réponse deux semaines plus tard, on a eu exactement la réponse et des mesures intéressantes à l'intérieur du délai de deux semaines.

Donc, notre commission, M. le Président, a travaillé très fort. Le leadership assumé par le député de Rivière-du-Loup, qui est un agriculteur, ne l'oublions pas, c'est quelqu'un qui vit là-dedans, sa famille vit là-dedans, c'est un homme de terrain. C'est une personne qui n'hésite pas à chauffer ses bottes de caoutchouc pour aller vraiment s'occuper de son business, de son entreprise. Et on est ici, M. le Président, je pense qu'il faut le rappeler, on est ici pour régler ou pour parler d'un secteur économique qui est formé d'une multitude d'entreprises de toutes sortes de tailles.

Et je veux insister sur le fait «entreprises». Ce sont des entrepreneurs avec lesquels on travaille. C'est des gens qui ont la liberté totale de travailler dans des secteurs pour s'assurer une production, de diversifier vers une autre production,

c'est des gens qui ont de la liberté. C'est des gens qui travaillent dans des secteurs qui ne sont pas si faciles que ça, quand on regardera... quand on parle du secteur agricole, un petit peu comme dans le secteur des pêches, ou même le secteur du tourisme, des secteurs saisonniers, des secteurs où le climat est excessivement important, où les précipitations, par exemple, vont avoir énormément d'impact sur la productivité, sur la rentabilité et sur la production.

En fonction de ça, on a des mesures, des mesures qui sont en place. Et on a parlé à moult reprises de l'assurance stabilisation du revenu, une mesure que, de tous les entrepreneurs du Québec, je pense, seuls les agriculteurs sont en mesure d'avoir une façon ou une espèce de parapluie, ou de paratonnerre, ou de parachute en cas de problématique. Alors, pour tous les entrepreneurs au Québec — je ne sais pas combien on a d'entrepreneurs au Québec, mais c'est plusieurs centaines de milliers — on a, c'est simple, 29 000 entrepreneurs agricoles qui ont des outils aussi intéressants que ça pour pouvoir les backer, pour pouvoir les encadrer et pour pouvoir surtout les soutenir.

Notre gouvernement est à l'écoute de ces entrepreneurs-là. On comprend bien les problématiques, on comprend bien la dynamique dans laquelle ils travaillent et on est à l'écoute de ces entrepreneurs. Mais on se doit aussi, comme gouvernement, de dynamiser ce secteur économique québécois important et surtout de les accompagner dans les objectifs que les marchés, de façon globale, se donnent. Et je m'explique. À partir du moment où vous produisez un certain produit bioalimentaire ou agricole, vous devez faire en sorte, comme entrepreneur, que votre produit soit le meilleur sur le marché, le mieux positionné et le plus vendable.

Donc, M. le Président, je vois que le temps passe, je reviendrai donc un petit peu plus tard, mais les mesures qu'on a mises en place à l'heure actuelle au niveau du gouvernement du Québec sont des mesures pour accompagner tout un groupe d'entrepreneurs. Imaginez-vous, l'ensemble des entrepreneurs du Québec peuvent se sentir excessivement jaloux des entrepreneurs agricoles compte tenu de ces mesures-là. Ça fait que je pense qu'on reviendra un petit peu plus tard, M. le Président. Mais je pense qu'il vraiment réaliser, en agriculture, ce que notre gouvernement fait, les mesures qu'on a mises en place et, tout récemment, grâce aux travaux de la commission et de tous les députés présents ici, ce qu'on a été capables de moduler, encore une fois, pour être encore plus précis dans l'intervention, encore plus efficaces dans l'intervention et faire en sorte qu'on puisse suivre, entreprise par entreprise, chaque problématique dans chaque région, dans chaque production.

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le député de Gaspé. Du côté ministériel... de l'opposition, excusez, M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

● (10 h 40) ●

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Alors, je rappellerais à M. le ministre qu'il relise son communiqué d'hier, puisqu'il dit qu'on n'est pas ici pour faire des dossiers cas par cas, mais il y a une ligne: producteur par producteur, entreprise par entreprise, c'est le service individuel. Donc, M. le ministre, je vous rappelle à votre propre communiqué.

Un autre cas, M. le Président, qui est tragique, M. Charles Proulx, qui est ici présent, dans les tribunes. Et ce n'est pas un personnage inconnu dans le monde agricole et dans le monde de la communauté régionale. Charles Proulx, il est le président de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, il est au conseil d'administration de la Coop fédérée, il est impliqué... il a déjà été président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec. C'est un sage, c'est une référence dans le milieu. Il s'est bâti une entreprise avec son fils Olivier et sa fille Christine. Il a lui-même été diplômé de l'ITA, donc c'est une personne en formation, tout comme son fils Olivier, tout comme sa fille, en administration. Ferme porcine et d'agneau. Il a parti ça en 1975, alors ça a au-delà de... près de 38 ans maintenant.

Et, écoutez, lundi, le 26 septembre, la journée avant que M. le ministre vienne à La Pocatière, le verdict tombait sur le processus de médiation pour sa ferme. Alors, la liquidation est annoncée comme règlement qui va se faire dans les prochaines semaines. Il risque de perdre, lui aussi, tout comme M. Marceau, ses engagements personnels, la maison. Il est père de quatre enfants, grand-père de 15 petits-enfants, et il me disait difficilement qu'il a de la difficulté à répondre aux questions de ses petits-fils: Quand je vais être grand, je vais faire comme mon grand-père, je vais élever des porcs. Alors, c'est tragique.

On lui a donné une réponse en janvier dernier sur le programme de soutien à l'adaptation. Parce qu'il vivait des difficultés, hein, depuis les mesures imposées en 2008, sans compter les mesures de resserrement. Il perd 107 000 \$ annuellement, ce que ne lui reconnaissait pas du tout la réponse qu'il a eue du ministère de l'Agriculture en janvier, en lui disant: Vous n'êtes pas admissible, votre entreprise va trop bien. Et, en mai dernier, il était sur la loi sur la médiation. Alors, vous voyez, M. le Président, qu'il y a quand même une incohérence: il est trop riche, mais maintenant il perd tout. Et c'est une personne responsable, c'est une personne engagée, c'est une personne qui est reconnue. Ce n'est pas, comme on dit dans le jargon, un deux de pique.

Alors, fini l'idéal. Et comment on peut en arriver, comment on peut en arriver, de façon si aveugle, et je le précise, c'est un producteur indépendant, comme plusieurs dans le secteur du porc, et de moins en moins... Et il vit une tragédie, c'est la honte qui s'installe, c'est la détresse, c'est les pleurs, c'est tout ce qui s'ensuit, et c'est l'insécurité pour l'avenir. Son fonds de pension, c'était son entreprise. C'est toute sa vie.

Alors, quand j'entends des propos que tout va bien, on a mis des mesures, on va les réajuster... Mais il y a une réalité humaine qui est derrière ça. Elle a un nom, elle a un visage, elle vit une détresse. Et je demande à M. le ministre, M. le Président, là... Charles Proulx est en processus de liquidation. M. le ministre, vous avez démontré l'intention d'agir. Son entreprise est encore là, qu'est-ce que vous allez faire, M. le ministre, pour éviter ce qui s'en vient? M. Charles Proulx, mais les dizaines et les dizaines d'autres qui se passent au moment où on se parle et dans les semaines et les mois à venir, malgré les annonces de solutions d'hier.

Le Président (M. Paradis): M. le ministre.

M. Corbeil: Merci, M. le Président. D'abord, je voudrais tout de suite corriger le tir et enlever l'impression que mon collègue de Kamouraska-Témiscouata veut laisser à l'effet qu'on pense que tout va bien. Je l'ai dit et je le redis: Ce n'est pas vrai que tout va bien. Je l'ai mentionné dans mon allocution d'introduction, c'était très clair.

Deuxièmement, de laisser planer un doute dans le fait qu'on puisse être insensibles à ça... Un ministre, ce n'est pas un être désincarné et froid, c'est quelqu'un qui voit du monde, c'est quelqu'un qui parle à du monde puis c'est quelqu'un qui essaie de comprendre ce qui se passe puis qui essaie d'apporter des solutions. Qu'il soit ministre ou qu'il soit député — et vous avez une plus longue expérience que moi en la matière, M. Paradis, vous avez travaillé longtemps au bénéfice de vos électeurs, j'aimerais...

Le Président (M. Paradis): Vous n'avez pas le droit de me mentionner...

M. Corbeil: Oh! Excusez. M. le député de Brome-Missisquoi et président.

Le Président (M. Paradis): ...même pour m'envoyer des fleurs.

M. Corbeil: M. le Président, j'aimerais rappeler que, le 9 juin dernier, j'étais à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de porcs, et j'en ai rencontré plusieurs, dont M. Charles Proulx, ici présent, et je l'ai même rencontré à une deuxième reprise mardi de cette semaine, et il m'a mentionné qu'en janvier, oui, il avait reçu une réponse qui n'était pas favorable, mais, suite à l'élargissement des mesures que j'ai annoncées à l'assemblée générale annuelle du 9 juin, son dossier a été réévalué, et il était admissible.

Maintenant, on va regarder qu'est-ce qui peut encore être possible d'être fait, mais ça m'amène à parler justement de la stratégie de soutien à l'adaptation, qui est un outil d'intervention profitable pour le secteur porcin, entre autres, mais qui est aussi profitable pour d'autres secteurs d'activité. On a 1 230 producteurs qui sont répartis dans différentes productions, dans différentes régions, qui sont admissibles. On a des dossiers d'ouverts. Ça a progressé rapidement. À chaque mois, j'ai le tableau de la situation: juin, juillet, août, le nombre de demandes reçues a augmenté, le délai moyen de traitement des demandes, en nombre de jours, a diminué, donc on a accéléré le tempo. Aujourd'hui, le 2 septembre, le délai moyen de traitement des demandes était de 14 jours. Alors, ce n'est pas vrai que les gens, dans les différentes régions, les conseillers, les accompagnateurs sont en mode... on met les deux pieds sur les freins. Au contraire, on pèse sur l'accélérateur pour essayer d'aider les gens qui sont en difficulté.

Maintenant, quand mon collègue... mon prédécesseur a mentionné qu'il y avait peut-être 2 500 entreprises qui pourraient être en difficulté, c'étaient des analyses qui étaient basées sur... mais la réalité nous amène à la moitié de ça aujourd'hui, on parle plutôt de 1 240, 1 250, quoiqu'il y en a peut-être d'autres qui vont vouloir s'inscrire.

Avec votre permission, j'aimerais laisser M. Johnston, qui est sous-ministre à l'Agriculture, vous donner un exemple d'un producteur qui pourrait bénéficier de la stratégie de soutien à l'adaptation.

Le Président (M. Paradis): Je constate que j'ai absence de consentement, M. le ministre. Donc, vous pouvez peut-être le faire vous-même.

M. Corbeil: O.K.. En fait, avec l'annonce d'hier, je pourrais commencer avec... je n'aurai peut-être pas le temps de finir, mais probablement que la prochaine question va me permettre de le finir: Claude et Sophie sont associés dans une entreprise porcine naisseur-finisser comprenant 215 truies et un engraissement de 4 500 porcs, La situation financière de l'entreprise connaît quelques ratés, notamment par un manque de productivité du cheptel. On observe principalement un haut taux de mortalité des porcelets et une augmentation des jours improductifs pour la gestation des truies. La situation est de plus en plus intenable et ne semble pas vouloir s'améliorer. Vous comprendrez, ici, que c'est des noms fictifs mais que c'est la réalité de plusieurs de nos entrepreneurs.

Ces entrepreneurs savent que la génétique du cheptel est en cause, bien sûr, mais ils constatent aussi que les installations de plus en plus désuètes posent également problème. Le plancher de la pouponnière est fortement endommagé, et la qualité de l'air laisse grandement à désirer. Mais voilà, l'entreprise dispose de peu de marge de manoeuvre pour corriger ces lacunes. Notre jeune couple d'entrepreneurs manque effectivement de liquidités à court terme. Leur niveau d'endettement est élevé. Quelles solutions s'offrent à eux? Par où commencer? Vous en conviendrez avec moi, qu'il y a une question ici de diagnostic complet à être posée, et c'est là que la direction régionale du ministère de l'Agriculture a permis aux entrepreneurs de découvrir qu'ils rencontrent les critères d'admissibilité pour effectuer une démarche d'analyse dans le cadre de la stratégie d'adaptation qu'on a évoquée jusqu'ici.

Alors, c'est une stratégie qui préconise une approche multidisciplinaire où les conseillers techniques, financiers, services de médecins vétérinaires sont réunis afin d'offrir un effet de levier puissant et de trouver et optimiser des solutions aux problématiques rencontrées par une entreprise. Elle comporte...

Le Président (M. Paradis): Le temps est écoulé, mais je vais, là, quand même vous permettre de continuer à ce moment-ci, et on le... sur le temps que vous n'avez pas pris tantôt. Et on fera les ajustements nécessaires. Ça va? Veuillez continuer.

M. Corbeil: Bon. Alors, M. le Président, tout ça pour dire qu'on pose un diagnostic, on a une équipe multidisciplinaire qui est en place, on travaille pour l'amélioration du cheptel. C'est des cibles qu'on s'est fixées, et on est à la recherche de solutions.

Le plan de redressement proposé par leur conseiller et accepté par Claude et Sophie vise directement les éléments significatifs à améliorer dans l'entreprise. Dans un premier temps, on identifie que le taux élevé de mortalité sera amélioré par le remplacement du plancher endommagé. Le coût de ces investissements est estimé à 41 000 \$. Alors, pour un coût de 4 000 \$, on estime également que l'acquisition d'un détecteur de gestation aura un impact direct sur la productivité du cheptel en réduisant le nombre de jours improductifs des truies. La mise à niveau du système d'alimentation en place, on parle d'un investissement de 3 000 \$. Alors, tout ça réuni, puisque l'amélioration du cheptel est reconnue comme un facteur déterminant dans la poursuite des objectifs de productivité et de rentabilité, on parle ici d'un plan d'amélioration approuvé par le ministère — amélioration génétique, on s'entend — qui accroîtra la prolificité du cheptel et le taux de rotation des élevages, on parle d'un investissement de 16 000 \$.

● (10 h 50) ●

Alors, qu'est-ce que la stratégie d'adaptation va contribuer dans cette dynamique-là? Les investissements identifiés au plan de redressement requièrent évidemment une participation financière du producteur. Le programme de remboursement des intérêts interviendra jusqu'à la hauteur de... administré par La Financière agricole interviendra jusqu'à la hauteur de 100 000 \$ — ça, c'était hier, aujourd'hui, ça serait 150 000 \$ — pour consolider les prêts à court terme de l'entreprise et servira de contrepartie aux investissements supportés par les mesures citées précédemment. Notre jeune couple bénéficie donc d'une économie de 18 000 \$ en intérêts sur trois ans. Ça, c'était toujours dans mon exemple d'un 100 000 \$. Alors, les programmes d'appui à la modernisation et d'appui à la compétitivité des entreprises financent, eux aussi, la mise en oeuvre de plusieurs mesures qui commandent des investissements. Ils obtiennent ainsi 32 000 \$ en mesures d'aide pour moderniser leurs installations, améliorer leur cheptel et ainsi faire face à la compétition.

C'est de l'aide qui est à leur portée, c'est de l'aide qui est disponible. J'invite les producteurs qui ont des besoins, qui sont dans une situation financière particulière ou difficile, de faire la démarche, d'aller rencontrer leur conseiller en région, et de voir l'admissibilité, et d'entamer le processus.

Maintenant, dans l'exemple que j'ai utilisé jusqu'ici, les coûts des services-conseils sont estimés à 1 200 \$, l'aide financière pour couvrir ces coûts-là va être de 1 080 \$, remboursement. Plan d'action: 2 100 \$, l'aide financière: 1 890 \$. Accompagnement et suivi: 900 \$, un remboursement de 810 \$. Services-conseils techniques: 1 100 \$, un remboursement de 990 \$. Alors, vous voyez qu'entre 90 % et 100 % des coûts sont à peu près absorbés à ce niveau-là. Programme de remboursement des intérêts: 100 000 \$ en capital; on parle ici de 18 000 \$ d'aide financière sur trois ans, mais on est rendus à 150 000 \$ aujourd'hui, donc l'aide... le soutien financier va être amélioré. Programme d'appui à la modernisation, coût de la dépense: 41 000 \$, aide financière: 20 500 \$; correction au système d'alimentation: 3 000 \$, 1 500 \$; détecteur de gestation: 4 000 \$, 2 000 \$; aide financière — ici, entendre «subvention», «subvention» — et le producteur peut aller chercher la moitié en prêt sans intérêt. Alors, je pense qu'ici il y a ici un coup de main significatif qui peut être apporté, un coup de pouce significatif qui peut être apporté après un diagnostic, après des gestes précis à poser, après des investissements à faire. Et en plus, M. Johnson, qui n'a pas le droit de parler, pourra me donner un coup de coude si je dis une erreur, je pense qu'à partir du... que, quand le diagnostic est fait puis que le plan de redressement est enclenché, d'entrée de jeu La Financière peut verser 50 % du coût du projet, sans questionnement. Et à ce moment-là je pense que, quand on parle ici de liquidité, cette liquidité-là est quelque chose d'important pour cette entreprise-là, dans l'échantillon que l'on donne.

Alors, M. le Président, tout ça pour dire, et c'est un exemple, ce n'est pas un exemple qui est tiré, comme ça, d'un chapeau, ça colle à une certaine réalité d'entreprise dans le secteur porcin, ça démontre hors de tout doute, si on veut, notre volonté d'aider, d'accompagner et de supporter nos producteurs pour qu'ils passent au travers.

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le ministre. À ce moment-ci, là, compte tenu du temps qui a été pris pour élaborer l'exemple, je vais céder la parole au porte-parole de l'opposition officielle et je reviendrai par la suite au député de Rivière-du-Loup qui m'a demandé la parole il y a un certain temps. M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Pour bien comprendre, M. le Président, c'est... le cinq minutes de mon bloc, j'ai un surtemps en plus?

Le Président (M. Paradis): Non, vous avez cinq minutes de votre bloc.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Cinq minutes.

Le Président (M. Paradis): S'il y a du surtemps à ajuster, je l'ajusterai avant le 20 minutes qui est protégé à la fin.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): O.K.

Le Président (M. Paradis): Ça va?

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Écoutez, M. Charles Proulx, il est là. J'ai posé une question au ministre, et il a profité de son temps de parole pour dire qu'il l'avait rencontré, bien sûr, mardi, mais il n'a pas de réponse, et il s'en est servi comme exemple. Ce n'est pas un exemple factuel, virtuel, M. le Président, ce sont des gens, une réalité, et il n'y a pas eu de réponse.

Je... on va changer de région, M. le Président. Alors, M. le ministre, il est responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, alors on va parler de cette région-là, puisque c'est dans toutes les régions du Québec où ça se passe. L'Abitibi-Témiscamingue, *La Terre de chez nous*, le 11 novembre 2010, disait que l'Abitibi-Témiscamingue a perdu

36 fermes entre décembre 2009 et novembre 2010. Il n'en reste que 678, et on sait que ce n'est malheureusement pas terminé. Je ne le sais pas aujourd'hui, là, ça remonte à il y a un an. Imaginez! Il y a un gros problème, je ne sais pas si M. le ministre est au courant, là, mais ils n'ont pas le droit, ces gens-là, les éleveurs de bovins notamment, de diriger leurs animaux plus près des abattoirs qui seraient situés en Ontario, à cause de la distance. Il y a une problématique qui est soulevée. Ils ne peuvent utiliser les petits abattoirs de proximité et n'ont pas de soutien du gouvernement pour investir et régler le problème localement, qui était dénoncé d'ailleurs par Mme Marois lors d'une visite le 24 février dernier. Radio-Canada, le 17 mars 2011, citait: «Le premier ministre [actuel] a annoncé un investissement de 5 millions de dollars pour la construction d'un nouveau poste de police de la Sûreté du Québec, mais rien pour l'agriculture.» *Rue Frontenac*, le 18 novembre 2010, ont dit: «30 % des agriculteurs vont mourir.» Pierre Lavallée, producteur de brebis, cet ancien président de chambre de commerce, a changé de vie il y a sept ans, alors il s'est dirigé vers l'agriculture, mais, le mois dernier — et là on était en novembre 2010 — il a même appelé un transporteur de bétail pour venir chercher ses 200 moutons, puis il s'est rappliqué en disant, en sanglots: «Il ne faut pas les envoyer. L'agriculture au Québec, c'est fou raide, encore plus au Témiscamingue.» M. le ministre, c'est la région dont il est responsable.

Problème d'abattoirs: 19 novembre, *Rue Frontenac*: «Non, ça ne va pas bien», dit Gérald Charron, maire de Laforce depuis 10 ans. Le village comptait jusqu'à récemment 10 fermes — M. le ministre — il en reste deux, dont une est à vendre. Plus de 90 % des terres du coin sont laissées en friche. Il s'agit de terres fertiles où aucun engrais chimique n'a jamais été épandu. Plus personne ne veut les cultiver.» Gérald Charron possédait lui-même une ferme laitière. Il a vendu ses vaches à lait et son quota de lait de production en 2002. Il lui restait 200 boeufs de boucherie, il les a vendus en 2008. Le ministère de l'Environnement exigeait qu'il investisse 22 000 pour des clôtures et des abreuvoirs conformes au règlement. Ça ne lui tenait pas. On peut le comprendre: à 65 ans, un peu comme tout à l'heure, il n'a plus l'âge d'exploiter une ferme. Ses quatre fils ont quitté la région et n'ont pas envie de prendre la relève.

Alors, c'est incroyable, M. le Président, là. C'est la réalité, là, ce n'est pas il y a 20 ans, c'est la réalité dans la région actuelle, où le ministre de l'Agriculture a entre autres cette région comme responsabilité.

Dans *La Presse*, maintenant, le 22 février 2011: «Le secteur agricole se retrouve aujourd'hui dans la même situation que la foresterie il y a trois ou quatre ans, explique Guy Trépanier. Et il y a peu de lumière au bout du tunnel. Les exploitations laitières connaissent des problèmes de relève et de transfert d'entreprises. On assiste à une érosion continue des volumes de production. Les exploitations de bovins, d'ovins et de céréales sont également en crise, d'autant plus que ce sont des secteurs très sensibles aux fluctuations du marché mondial. Le bassin agricole du Témiscamingue offre un potentiel énorme, mais il a toujours été en périphérie des réseaux de distribution, étant donné son éloignement de Montréal et [de] Québec.»

Écoutez, ils ont la chance, les gens de la région, d'avoir un ministre qui est responsable de leur région. Je me demande, très sincèrement, M. le Président, pourquoi le ministre de l'Agriculture n'est-il pas capable de répondre à la survie et au cri du coeur des agriculteurs de sa propre région. Qu'est-ce qu'attend le ministre pour bouger en Abitibi-Témiscamingue? Qu'est-ce qu'attend le ministre pour trouver une solution pour les services d'abattage, qui aideraient drôlement les gens qui le demandent?

Le Président (M. Paradis): M. le ministre responsable de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Corbeil: Merci, M. le Président. Manifestement, mon collègue, nouveau critique de l'opposition en matière d'agriculture, de pêcheries et d'alimentation, a décidé de ne pas souscrire à faire la politique autrement. Il est embarqué dans le pattern du dénigrement et il se gargarise ce matin...

Des voix: ...

Le Président (M. Paradis): S'il vous plaît! Jusqu'à ce moment-ci, le ton a été correct. Je vous demanderais...

Des voix: ...

Le Président (M. Paradis): Ça va. À ce moment-ci, je vous demanderais juste de garder le même ton que tout le monde a eu depuis le début des travaux. Merci.

● (11 heures) ●

M. Corbeil: Si M. le vice-président de la commission me laisse continuer, ça va me faire plaisir. Maintenant, je n'ai pas attendu, M. le Président, d'être ministre de l'Agriculture pour intervenir, parce qu'avant d'être ministre de l'Agriculture j'étais ministre... quand même ministre régional, et la région de l'Abitibi-Témiscamingue... parce que mon collègue Daniel Bernard... oup, je n'ai pas le droit de le nommer, le député de Rouyn-Noranda—Témiscamingue et moi, on a fait des représentations auprès du ministère et des ministres qui étaient titulaires, on a mis en oeuvre le Programme régional d'adaptation et de développement de l'agriculture de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, élaboré par l'UPA de notre région.

Nous visons à soutenir le secteur de l'agriculture afin de conserver un nombre stable d'entreprises dans la région et maintenir la croissance et le développement durable de ce secteur notamment en favorisant l'adoption de meilleures pratiques. Le budget annoncé en février 2010 était à peu près d'un peu plus de 4 millions de dollars et il a été bonifié à 8,3 suite à l'annonce du programme de soutien à l'adaptation pour l'ensemble du Québec. Ce programme s'inscrit parfaitement dans l'orientation du livre vert et ce programme-là est utilisé par les producteurs de notre région, et il atteint les objectifs pour lesquels il a été mis en place, et il est salué — je répète — il est salué par les producteurs de l'Abitibi-Témiscamingue.

Et, puisqu'il était en quelque sorte un genre de projet pilote, il a même donné l'opportunité à des producteurs laitiers d'y être admissibles. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a 100... en fait, il y a eu 326 dossiers ouverts, analyse financière complétée, 269. Il y a des entreprises, au nombre de 128, qui ont souscrit — exactement — et ça a donné comme résultat des lettres d'offres et d'investissement d'un peu plus de 1,2 million à ce jour, pour 98 dossiers... en fait, pour 81 entreprises dont le programme d'investissement est autorisé et en marche.

Tout ceci pour dire que j'ai visité des entreprises de ma région, et en Abitibi et au Témiscamingue. On a donné des sous aussi pour soutenir la mise aux normes de l'abattoir de proximité, qui est situé à Évain, l'abattoir Gélinas. Et on travaille avec ma collègue de l'Ontario à voir à aplanir les difficultés qui concernent le commerce interprovincial des viandes. Et, lors de la réunion fédérale-provinciale-territoriale à St. Andrews, cette dynamique de commerce interprovincial des viandes là est prise très au sérieux non seulement par les ministres du Québec et de l'Ontario, mais aussi par l'ensemble des ministres de l'Agriculture, et le ministre de toutes les provinces et territoires, et le ministre fédéral.

Il y a des situations qui sont identiques dans l'Ouest canadien et qui méritent d'être corrigées ou d'être adaptées et d'être normalisées. Et, là-dessus, on travaille très fort pour faire en sorte que nos producteurs n'aient pas à encourir des frais importants quand il s'agit de déplacer des animaux pour l'abattoir. On travaille aussi beaucoup sur toute la question de la commercialisation et de la mise en marché dans des circuits courts. On a investi à peu près 9 millions de dollars en collaboration avec l'Université du Québec, le milieu et le gouvernement fédéral dans une station de recherche, dans un créneau de développement du boeuf à l'herbe en milieu nordique. C'est une particularité qu'on a développée chez nous, et il y a des producteurs qui se sont engagés à fond dans cette dynamique, dans cette perspective de développement.

Et je suis convaincu, M. le Président, que tous les gestes qu'on a posés, même si on veut... avant la stratégie d'adaptation qui a été lancée au niveau provincial... au niveau national, plutôt, et, dans ma région, on a fait un travail colossal pour accompagner nos producteurs. Et, vous savez, les résultats sont probants et sont à la satisfaction de ceux qui ont travaillé avec nous pour préparer le programme, c'est-à-dire les producteurs eux-mêmes.

Le Président (M. Paradis): O.K. À ce moment-ci — merci, M. le ministre — je vais reconnaître M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Merci beaucoup, M. le Président. Alors, à mon tour de saluer les collègues présents ici ce matin, comme nous sommes présents depuis le mois de juin dernier, en regard de la problématique qui est devant nous. Je veux également souligner les gens qui sont dans les tribunes de l'Assemblée nationale ce matin, saluer les Charles Proulx de ce monde, les Simon Marceau, Mme Cormier, qu'on a eu l'occasion d'entendre, M. Proulx plus particulièrement, que j'ai eu l'occasion de rencontrer mardi dernier à La Pocatière dans le cadre d'un événement tout à fait heureux, l'inauguration d'une ferme expérimentale en regard de la production laitière biologique.

L'exercice qu'on vit depuis le mois de juin nous aura à tout le moins permis, là, de porter un regard sur l'ensemble de l'oeuvre en agriculture au cours des dernières années. Vous savez, tout s'explique dans la vie, M. le Président, et je vais même vous rappeler des souvenirs.

Au moment de la création de La Financière agricole, le gouvernement à l'époque avait pris les dispositions, hein, dispositions législatives de façon à ce que le budget soit gelé pendant huit ans. Le budget, 305 millions. M. le Président, vous-même, comme député, comme critique, vous aviez eu l'occasion de déposer un amendement sur l'article 1 concernant le nom de La Financière. Vous aviez suggéré à l'époque La Sous-Financière agricole. On était déjà conscients, en 2001, M. le Président, du problème qu'on était en train de créer en sous-finançant le monde agricole du Québec. C'était à l'époque du Parti québécois.

On connaît tous... on ne peut pas contester Statistique Canada. De 1996 à 2001, on perdait annuellement au... ça, c'est à l'époque du Parti québécois, nous perdions annuellement 800 fermes au Québec. On aime s'adresser aux gens qui sont avec nous, là, ces situations-là, là, on les vivait entre 1996 et 2001, on perdait 800 fermes au Québec. Alors, quand on vient parler des drames humains, ces drames humains n'étaient pas mieux, là, ça existait. Puis non seulement ça existait puis on les vivait, M. le Président, mais on avait décidé à ce moment-là de créer La Financière avec un sous-financement, là. La Sous-Financière agricole, ça vous rappelle sans doute des souvenirs? 305 millions par année, gelés pendant huit ans. Puis on avait pris les dispositions pour que ce soit ainsi, M. le Président. Résultat, un jour, La Financière s'est retrouvée avec un déficit de 1 milliard de dollars, que les Québécois ont dû prendre en charge. Ça, c'est une réalité, M. le Président.

Alors, on se retrouve dans une situation... puis je l'admets, hein, elle n'est pas rose. C'est la raison pour laquelle on a siégé en juin, on a siégé en juillet, qu'on a siégé en août et qu'on se retrouve encore aujourd'hui. Puis je suis très fier qu'on l'ait fait, parce que c'est notre rôle de parlementaires qu'on a exercé. Puis on l'a fait avec notre coeur, notre détermination. Parce que je dis souvent: Les affaires, la politique, là, c'est l'heureux mélange du coeur et de la tête pour arriver à trouver ensemble des solutions qui vont faire le travail nécessaire.

Et, comme mon collègue de Gaspé l'a fait tantôt, moi, je tiens à souligner le travail notamment du sous-ministre... à qui d'ailleurs l'opposition a refusé la parole il y a quelques instants, là, il n'y a pas eu de consentement. Mais cet homme-là, M. Johnston, devant nous, devant nous, il y a moins de deux semaines, a pris un engagement de livrer à l'intérieur des deux semaines qui allaient suivre, et le résultat de ça, c'est que finalement on a trouvé des solutions, qui ne couvrent peut-être pas l'ensemble, mais des solutions significatives qui ont au moins le mérite de pouvoir faire en sorte qu'on pose des gestes maintenant, dans le contexte d'entreprise par entreprise, parce qu'on veut les aider, les soutenir et permettre leur développement au cours des prochaines années. Ça, c'est important.

Pour comprendre une situation, il faut voir l'ensemble, c'est ce que les travaux de La Financière ont permis d'ailleurs depuis le mois de juin dernier. On en est là. Quel est le signal qu'on envoie maintenant? D'une part, le gouvernement

est résolu, déterminé à aider puis à soutenir les familles puis les entreprises, parce que ce sont, le collègue de Gaspé l'a également souligné, ce sont des entreprises qui font la fierté du Québec. On en est là, et il faut répondre à cet aspect.

Il faut être prudent aussi, M. le Président, il faut voir l'ensemble de l'oeuvre. Il faut toujours voir l'ensemble de ce qui se passe au Québec en agriculture. Notre agriculture est un fleuron, au Québec. J'aurai l'occasion de revenir sur les emplois directs dans les régions, c'est vraiment particulier. Puis il faut se dire une chose, hein, le président de l'UPA, Christian Lacasse, disait: Trouvez un ministère qui a doublé son budget en période de restrictions budgétaires. Vous n'en trouverez pas. C'est pourtant ce que le gouvernement a fait au cours des dernières années.

L'importance des travaux, aussi, m'impose de dire ceci: Il faut qu'on envoie un signal constructif et positif à l'égard de notre relève, qu'on a abondamment soutenue au cours des dernières années. Je pourrai y revenir aussi en regard de cette interpellation ce matin. Alors, il y a des gestes concrets qui ont été posés, justement. Puis, si on est là comme gouvernement, nous, du côté ministériel, pour soutenir les gens, c'est pour aider les gens de chez nous, les Simon Marceau, les Charles Proulx les Mme Cormier, les M. Lacasse, les Mme Landry, partout, dans chacune des communautés du Québec, parce que ça nous interpelle dans un cadre constructif, positif pour soutenir notre agriculture, qui a un pouvoir, qui a des possibilités illimitées.

Voilà, c'est ce que je voulais vous indiquer, M. le Président. Mon temps est écoulé. J'aurais pu parler encore longtemps, du livre vert notamment, mais j'y reviendrai.

Le Président (M. Paradis): Oui, et j'en profite, M. le député de Rivière-du-Loup, pour vous inciter à être prudent avec l'utilisation du bidule électronique pendant nos travaux. M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

● (11 h 10) ●

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Faire de la politique autrement, M. le Président, c'est de s'occuper du monde puis de parler vraiment de ce qui se passe. Et je n'ai pas de leçon à recevoir de ce que j'ai entendu tout à l'heure.

Cela dit, revenons aux vraies choses, aux humains qui sont derrière ça, aux drames. Parce que ce n'est pas vrai qu'on va me passer encore l'histoire que tout va bien, on est beaux, on est fins, il faut regarder ça gros. Non, non, il y a un masque, là, qui doit être dévoilé, et les gens qui nous écoutent, les gens qui sont là, ils ne sont pas là pour rien. C'est des gens de coeur, c'est des gens authentiques qui vivent des drames, alors... Et ce n'est pas pour rien qu'il y a le mandat de surveillance de La Financière, puis qu'on voit des mesures qui arrivent comme ça, à gauche et à droite, puis qu'on continue le discours.

Le 22 août dernier, à la commission de l'agriculture, nous avons reçu, M. le Président, un couple, un couple, d'ailleurs, qui réside dans votre circonscription, Brome-Missisquoi, et qui est venu, de façon troublante, et c'est bien documenté d'ailleurs, j'invite les gens à aller voir les enregistrements... un témoignage d'un cheminement de gens éduqués, de gens compétents, d'entrepreneurs, d'entrepreneurs... Et c'est ce qu'on veut, M. le Président, on souhaite qu'il y ait des gens formés, entreprenants. Et ils ont été floués dans leur cheminement, à lire... et des gens, là, vraiment à coeur ouvert et qui ont osé, osé dénoncer. Parce qu'il y a ça aussi, M. le Président. Les gens nous disent, sur le terrain: Il faut collaborer avec le système, il faut collaborer. Où il va, l'argent, M. le Président, depuis qu'on en a insufflé puis qu'on est très contents? Pourquoi ça va mal, puis où il va, l'argent? À qui il va, l'argent, s'il y en a tant que ça? Alors, on passe d'un sous-financement problématique à un surfinancement avec autant de troubles.

Cela dit, quelques éléments. Mme Lorraine Cormier et son conjoint, Éric Martin, sont venus présenter leur situation. Ils ont été conseillés par les experts de La Financière agricole du Québec à un temps x, et je résume, M. le Président, en 2008, sur l'intérêt d'un projet, les supporter. Ils se lancent là-dedans, ils s'investissent, ils s'engagent. Trois mois plus tard, le système vient de changer: ils ne sont plus crédibles, il ne peuvent plus... alors qu'ils se sont engagés. Les mêmes personnes qui les appuient, qui les appuient, viennent leur dire: Ça ne va plus, vous n'êtes plus performants. Alors, c'est inacceptable, et il faut entendre le long témoignage. J'ai ici des extraits, vous comprendrez que je n'ai pas le temps de passer à travers tout ça, mais... Alors, ils avaient une maison. Écoutez, ils ont perdu tout, là: une maison, une ferme, une maison, cinq personnes qui habitaient là avant, qui vivaient là avec leurs enfants, une piscine creusée, un 10 acres de terre pour l'emplacement des porcheries: ça s'est vendu pour 154 000 \$, M. le Président. Qui a pu avoir cet avantage inouï d'acheter des terres, une ferme, une maison extraordinaires, semble-t-il? Je ne l'ai pas visitée, mais on peut penser qu'ils étaient installés pour leur famille correctement. Et ce qui est le plus tragique, j'apprenais récemment, M. le Président, que le conjoint est maintenant un employé qui élève des porcs pour quelqu'un qui est dans un système qui fonctionne, qui a plus de marge de manoeuvre, qu'on appelle «des intégrés». Ce n'est pas des méchants, M. le Président, mais c'est un système qui est capable de résister beaucoup plus que par rapport à ceux qui sont indépendants, qui n'ont pas cette marge de manoeuvre, et qu'on leur impose — et je reviens — on leur impose une façon de faire qui les accule à la faillite.

Ce n'est pas des gens de 60 ans, c'est des gens, là, dans la fleur de l'âge avec de l'expérience et des compétences, et je le dénonce à nouveau, M. le Président. Il faut vraiment cesser de garder un voile, un masque et de reconnaître que ça ne va pas et que ça n'ira pas nécessairement bien dans les prochains mois. Je voudrais que ça change, je tiens à ce que ça change. Et, M. le Président, mon intervention, je suis le porte-voix de ces gens-là, modestement parce que je n'ai pas leur situation tragique, mais je les entends, je les écoute, et c'est pour ça qu'aujourd'hui il faut que les gens saisissent bien qu'entre un discours, un discours de chiffres, un discours de tout ça: on a fait ci, on a fait ça, puis on a... — c'est difficile même de s'y retrouver — bien là, il y a des gens qui sont là, puis il y en a des centaines, des centaines au Québec comme ça.

Alors, quelle vision, quelle vision a le ministre de l'Agriculture? C'est ça qui est essentiellement ma question. Comment va-t-il renverser la vapeur? Il l'a, la responsabilité, c'est sur ses épaules qu'il doit s'amorcer un changement. Et, M. le Président, je réitère mon attente: Qu'on cesse de me parler des chiffres puis des affaires globales, etc., là; il y a

des moments pour ça. Mais aujourd'hui, là, je veux savoir qu'est-ce que le ministre entend faire pour une situation... d'ailleurs pour les Cormier, hein, pour Mme Cormier et son conjoint, Éric Martin. C'est de la relève, ça, c'est des entrepreneurs. Qu'est-ce qu'il compte faire, M. le ministre?

Le Président (M. Paradis): M. le ministre.

M. Corbeil: Merci, M. le Président. J'ai eu le privilège, l'honneur et le plaisir de visiter des entreprises dans ma région, en Montérégie, à l'île d'Orléans, dans le Bas-Saint-Laurent, dans le Kamouraska-Témiscouata. J'aurai le privilège de visiter la semaine prochaine une entreprise en Mauricie dont la famille est commandeur de l'Ordre national du mérite agricole. J'ai découvert... et je connaissais, parce que je viens de Sainte-Rosalie, je connaissais que les gens qui sont sur nos fermes, qui sont en agriculture, c'est des gens fiers, c'est des gens passionnés; à certains égards, c'est des pionniers aussi, des gens qui innovent, des gens qui n'ont pas peur, qui osent et qui développent. Et je les entends, je les écoute. La preuve qu'on les écoute, c'est les mesures qui ont été annoncées en juin, c'est les mesures qui ont été annoncées en septembre, suite à des rencontres du précédent président de la Fédération des producteurs de porcs, M. Vincent, et de l'actuel président de la Fédération des producteurs de porcs, M. Boissonneault, et plusieurs rencontres aussi de M. Lacasse, qui est le président de l'UPA. Chaque cas sera étudié, dans la stratégie d'adaptation et de soutien pour des mesures individuelles, les mesures collectives étant connues.

Et, quand mon vis-à-vis me parle de la situation du secteur agricole québécois, je reconnais, je l'ai dit et je le redis: il y a des secteurs qui vivent des difficultés: secteur porcin, secteur bovin, secteur ovin, secteur des céréales. Et, même s'il ne veut pas utiliser des chiffres, c'est justement quand on fait la compilation de ces données-là, production par production, région par région, producteur par producteur, que ces secteurs-là viennent en évidence.

Par contre, et je pense que c'est bon de le souligner, M. le Président, qu'il y a des secteurs qui vont bien: l'acériculture, le laitier, l'aviculture, la transformation, l'horticulture ornementale. Et notamment, si je parle d'horticulture ornementale, c'est parce que c'est un secteur qui s'est développé beaucoup partout au Québec, en marge de tout programme de soutien gouvernemental, que ce soit en gestion de risques ou autrement. Maintenant, depuis la révision des programmes de l'ASRA, grâce à Agri-Québec, ces gens-là sont admissibles à de l'autogestion de risque.

Et, vous savez, M. le Président, même si on ne veut pas parler de chiffres, ils sont têtus. Et les mesures qu'on met en place... qu'on a mises en place... Pardon?

Une voix: ...

M. Corbeil: Les chiffres sont têtus, pas le président. Les mesures qu'on a mises en place sont reconnues et saluées par la fédération et l'UPA. Je suis conscient des difficultés qu'ils vivent, les producteurs puis les productrices, et que certains d'entre eux vivent des périodes difficiles. On ne fera pas le diagnostic, il a été présenté en long et en large. Les programmes gouvernementaux ont aidé les producteurs porcins québécois avec un soutien plus important, 2,5 fois plus important que les producteurs des autres provinces et trois fois plus élevé qu'en Ontario. Conséquence de ça: ça a amené une plus grande stabilité dans les volumes de production.

Depuis 2009, les prix pour le porc d'abattage s'est raffermi, et le secteur porcin est soutenu par différentes mesures gouvernementales: programme fédéral de retrait, augmentation du budget de La Financière, stratégie d'appui à l'adaptation. Je suis confiant quant à l'avenir du secteur porcin, et on n'hésitera pas à ajuster les mesures de soutien pour pouvoir répondre aux besoins exprimés par ce secteur-là, en collaboration avec La Financière, la fédération et l'Union des producteurs.

Et, M. le Président, j'aimerais juste évoquer les perspectives. L'écart entre... La demande mondiale de viande porcine présente des perspectives intéressantes de croissance au cours des prochaines années. Le commerce international devrait croître de 1,3 % annuellement, pour une croissance de la consommation mondiale, selon l'OCDE, et ce serait une croissance de l'ordre de 18 %. La vitalité des marchés, principalement à l'exportation, demeure une opportunité pour l'industrie porcine québécoise, qui est un leader mondial... qui est un des leaders mondiaux actuels. Alors, je pense qu'on va les accompagner justement dans la promotion d'un produit à l'étranger.

● (11 h 20) ●

Le Président (M. Paradis): M. le député de Gaspé.

M. Mamelonet: Merci, M. le Président. Je suis inquiet, M. le Président, très inquiet de voir l'opposition dépeindre un secteur économique du Québec avec autant de négativité et de peindre une image du secteur agricole aussi sombre et aussi noire que celle qu'on a aujourd'hui. Très inquiet parce que, M. le Président, si on veut qu'un secteur économique... ou si on a une vision pour un secteur économique, il est important qu'on regarde ceux qui sont en crise. Et je réitère mon propos de tout à l'heure, on est dans un secteur d'entrepreneuriat. On a dans un secteur d'entreprises, on est dans un secteur de patrons qui gèrent leurs entreprises les unes après les autres, qui gèrent leurs entreprises chacun chez soi avec une totale liberté. Alors, quand on nous dépeint la crise agricole, et les propos du ministre ont été, je pense, assez clairs là-dessus, on a quand même pratiquement 94 % ou 95 % de l'agriculture au Québec qui va bien. 95 % de l'agriculture au Québec qui sont des entrepreneurs qui performent, qui sont présents sur les marchés québécois, qui sont présents sur les marchés de l'Ontario — je rappellerais que l'Ontario est notre principale partenaire commerciale en agriculture. On a une balance commerciale qui est positive, au niveau de l'agriculture.

Donc, ça veut dire quoi, ça? Est-ce que ça veut dire que vraiment l'agriculture québécoise va tellement mal qu'on est obligés de sortir tous nos produits ou c'est que l'agriculture québécoise va bien parce qu'il y a des mesures

qui ont été mises en place pour que nos entrepreneurs soient productifs, soient efficaces, soient performants sur les marchés, qu'ils puissent faire de la promotion de leurs produits? Qu'on puisse, à travers des mesures... puis j'ai entendu ça souvent dans les mémoires qu'on a commencé à entendre, les gens... beaucoup de gens nous disent: Bien, écoutez, ici, au Québec, on a une façon de faire au niveau de l'environnement que les producteurs qui importent des produits chez nous n'ont pas. Alors, on peut voir ça de deux façons, M. le Président. Effectivement, ça peut coûter moins cher peut-être à un producteur brésilien, par exemple, d'avoir du boeuf sur le marché. Mais le marché d'aujourd'hui, le marché de demain nous demande... demande aux produits agricoles, aux produits alimentaires, nous demande d'avoir une qualité, une qualité exceptionnelle sur les marchés. On se rappellera, par exemple, des chaînes comme Carrefour qui sont présentes sur l'ensemble du monde, qui demandent, et en particulier dans les produits marins, la traçabilité, d'où proviennent les produits, comment ils ont été transformés, comment est-ce que la ressource est maintenue, quels sont les programmes qui sont mis en place chez les producteurs et transformateurs; ça, c'est une orientation mondiale, M. le Président.

Et, si le Québec veut être performant, si on veut que nos entreprises québécoises soient capables d'affronter ces marchés-là... Parce qu'il ne faut pas se leurrer, on ne fera pas une réussite des entreprises agricoles en mangeant simplement, nous, Québécois, ce qu'on produit. Et je pense que les entrepreneurs agricoles en sont parfaitement conscients. Alors, je ne porte pas non plus de lunettes roses, il y a des problèmes dans certains secteurs, effectivement on a 2 000 et quelques fermes qui seront en demande de mesure d'adaptation. Là-dessus, il y en a peut-être 1 000 ou 1 500 qui sont effectivement dans une situation qui est très difficile, et je salue les gens qui sont ici, qui ont travaillé dans ce secteur pendant des années à la sueur de leur front. Je suis moi-même entrepreneur, M. le Président, mais je ne bénéficie aucunement d'aucun programme équivalent à ceux de l'agriculture.

Donc, si, demain matin, je ne suis pas efficace dans ma production, je ne suis pas efficace dans mon entreprise, je vais tout simplement fermer, moi aussi. Donc, c'est ça. Et ce que notre gouvernement fait, la vision qu'on a, elle s'appelle donner le goût du Québec. Elle s'appelle faire en sorte que les produits québécois, à l'instar du lait et du yaourt qui sont des produits qu'on exporte de façon assez importante aux États-Unis et en Ontario, que tous ces produits-là, les fromages québécois, par exemple, qui sont des fromages qui ont dépassé maintenant la qualité du principal producteur de fromage mondial, qui s'appelle la France... on a dépassé en qualité de producteur-là. Et on commence à exporter ces fromages-là.

M. le Président, l'agriculture au Québec, c'est un formidable moteur économique. C'est un formidable moteur économique à qui il faut qu'on puisse faire de la place. Si on dépeint l'agriculture comme un secteur absolument critique et aussi sombre que ce que l'opposition nous le dit, on s'en va où? Est-ce que les élèves vont commencer... vont continuer à rentrer dans les écoles d'agriculture pour pouvoir prendre la relève de leurs parents? Non, M. le Président. Si on continue à avoir ce discours-là, on s'en va exactement dans le mur. On s'en va au sens inverse de ce qu'on est en train de faire, c'est-à-dire donner le goût du Québec, donner aux jeunes le goût de rentrer dans les fermes, d'assurer la relève de leurs parents, de faire en sorte qu'on ait une diversification des produits, qu'on ait des produits québécois de toutes sortes qui puissent arriver sur les marchés québécois, certes, mais au niveau mondial. On a besoin d'être des leaders dans ce domaine-là, M. le Président.

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le député. M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Donc, dans un galaxie près de chez nous, on va faire un petit tour des régions, parce que se faire taxer d'avoir un discours négatif... Écoutez, ce n'est pas pour rien que la commission a convenu d'un mandat de surveillance et qu'on demandait des solutions à court terme. Donc, je ne pense pas de vouloir jouer dans le négatif pour le négatif. C'est trop facile. Je ne veux pas parler de secteurs ce matin, je ne veux pas parler d'exportations, je veux parler de personnes. C'est très clair, là. Parce qu'il y a des humains derrière ça. Et ce sont des humains d'abord.

Alors, Denis Ouellet, producteur de bovins, Lanaudière, *La Presse*, 29 août 2011, ce n'est quand même pas très, très loin, là: «Aujourd'hui, même si on est excellents en production, entre le premier et le dernier jour, l'animal est avec nous, ça ne suffit plus. Il faut avoir des stratégies d'approvisionnement et de vente qui sont différentes, estime Denis Ouellet, éleveur de bovins à Sainte-Élisabeth». Il y avait tout un article d'ailleurs dans *La Terre de chez nous*.

Marc Mimeault, cette semaine, ou la semaine passée, le 22 septembre 2011, c'est assez contemporain, M. le Président, hein: «Nous sommes conscients qu'il devrait y avoir une réforme, mais la marche est beaucoup trop haute. Il n'y a pas de transition». Roseline Ménard, notaire à Bedford, *Terre de chez nous*, 5 mai 2011: «Actuellement, tout un pan de l'agriculture québécoise est en train de faire faillite, c'est-à-dire tout perdre ce qu'ils ont gagné...» ces gens-là sont là pour ça, là, puis il y en a d'autres qui nous écoutent; il faut être capables de reconnaître la réalité. «...mais, à cause de la maladie [...] d'une rupture de ce que j'appelle le contrat social, les gens perdent. Ces familles ont été encouragées par La Financière, leur institution financière, leur conseiller agricole à se moderniser — personne n'a agi de mauvaise foi, mais la machine fait en sorte qu'on a les résultats qu'on connaît — à augmenter leur cheptel, à construire de nouvelles porcheries afin d'intégrer la relève et prospérer.»

Et j'en passe. M. le Président, là, en quelques minutes, si vous allez sur Google, c'est plein de lettres de producteurs agricoles en détresse. Je n'invente rien, M. le Président, là. C'est un drame humain qui se passe. Puis, si on persiste à dire que c'est juste 5 %, bien on peut-u s'occuper du 5 %? Pas comme on l'a fait, de façon aléatoire, de façon à s'ajuster. Qu'on cesse ce discours économique que tout va bien. Oui, on est en mesure d'être fiers de notre secteur agroalimentaire, ce n'est pas de ça qu'on parle, mais c'est de tout ce monde-là qu'on parle dans les régions. Ce sont des fermes, ce sont des familles, ce sont des écoles de village. C'est un cri. C'est un cri du coeur, un cri de détresse. Et il faut que... Je souhaite que M. le ministre redresse la situation auprès des gens qui travaillent avec lui. Il est responsable de La Financière, il est responsable de son ministère. On ne peut pas assister à tous les trois mois à de nouvelles solutions, puis de dire: c'est la dernière. Puis on en voit, là, c'est ainsi.

Écoutez. Benoît Legault, directeur général de la Fédération des producteurs de cultures commerciales, parce que ce secteur-là est aussi touché, 23, 24 mars 2011, un procès-verbal de l'assemblée: «Les programmes d'adaptation actuels sont très insuffisants, et le doute persiste quant à la place qu'occupent justement la rentabilité et la productivité aux yeux du gouvernement et du MAPAQ.» Et là, il y a des lettres, là, de gens... Écoutez, notamment à Saint-Bruno-de-Kamouraska, un cri du coeur, le 1er juin. Je ne sais pas ce que le ministre a fait pour M. Pierre Lajoie, qui a écrit une lettre extrêmement touchante avec sa famille. Ils sont en train... ils devaient tout perdre dans les semaines qui ont suivi.

En tout cas... il y en a, là, à boire et à manger, M. le Président. Je ne veux pas faire un drame. J'étais le responsable de la formation dans le secteur agroalimentaire. J'ai remis plus de 8 000 diplômes, et je demandais aux jeunes qui arrivaient, en 2003, quand on était en crise, 2004, 2005, M. le Président, je leur disais: Pourquoi vous venez ici? Puis ils ont dit: Bien, nos parents en ont vu beaucoup, ont passé à travers, c'est des gens courageux; nous, on a l'avenir devant nous. Bon, alors je me disais: Bien, tant mieux. Il faut quand même... il y a une étincelle. Tout à l'heure, je parlais des jeunes... des entrepreneurs dans votre circonscription, M. le Président. C'est de ça qu'il faut s'occuper. Il faut vraiment le reconnaître, puis, à partir du moment où on le reconnaît puis qu'on sort d'un dogme, un dogme de discours, d'une vieille politique, je le dis, M. le Président... La politique autrement, là, c'est de s'occuper du monde, puis d'agir, puis de bouger en conséquence, puis arrêter, arrêter de sortir plein d'affaires où on masque la réalité. On masque la réalité. Mes collègues le savent. On l'a entendu à la commission, puis on travaille ensemble à cet égard.

Bon sens! Il faut passer à l'action puis utiliser les outils, les instruments. On a une Financière agricole excellente, on a du personnel très apprécié en région, les gens du MAPAQ, ce n'est pas là. C'est un peu l'orientation, la vision, il y a une absence de vision, M. le Président. Et ce qui se passe, c'est qu'il y a des résultats aberrants, des drames.

Écoutez, je posais la question au ministre cette semaine ou la semaine passée, je crois: Qui est responsable de ce gâchis? Moi, je demande au ministre qui est responsable de tout ça, il est responsable, il l'a, cette responsabilité. Ce n'est pas l'individu, mais la fonction de ministre. Que va-t-il faire, M. le Président?

● (11 h 30) ●

Le Président (M. Paradis): M. le ministre.

M. Corbeil: Merci, M. le Président. Je tiens à rassurer mon collègue: tout ce qui a été énuméré précédemment... et je le répète, j'ai eu l'occasion de faire des visites sur le terrain et je vais continuer à en faire. En fait, j'en ai fait 41, visites. J'ai fait un constat: que les gens qui sont dans le secteur sont des fiers passionnés et pionniers. Je les entends et je les écoute. Ils sont responsables aussi non seulement de leur propre entreprise, mais d'une particularité d'occuper de façon dynamique notre territoire. Façon dynamique de notre territoire, pour la bonne et simple raison que je suis préoccupé, moi aussi, par les humains. Il y en a 475 000 qui travaillent dans le secteur bioalimentaire au Québec chaque jour pour nous aider à préparer les 24 millions de repas qu'on va consommer. Il y en a 475 000, des humains.

Statistiquement, on peut utiliser les chiffres en disant: C'est des emplois. 10 % des emplois, dans 14 des 17 régions administratives du Québec, sont reliés au secteur bioalimentaire. Ce n'est pas rien. Ce n'est pas rien. De la terre ou de la mer à la table. Et, quand mon collègue nous invite à passer à l'action, c'est ce qu'on fait, M. le Président. C'est ce qu'on fait, et on ne dit pas que la mesure qu'on vient de faire, qui a été annoncée hier, c'est la dernière. On ne l'a jamais dit. On nous le fait dire, par exemple. On ne dit pas non plus que celle qu'on avait faite au mois de juin, c'est la dernière, et qu'on reste sourds, insensibles, au contraire, la nouvelle série de mesures qui a été annoncée, c'est le fruit, c'est le résultat des rencontres qu'on a faites avec les producteurs, avec leurs représentants, que ce soit via la fédération ou que ce soit via l'UPA. Et ces nouvelles solutions là sont basées sur leurs suggestions.

On a reçu une lettre de la Fédération des producteurs de porcs: «À mon député: Pourriez-vous, M. le député, intervenir pour qu'on étale la mesure d'efficacité et qu'on donne du soutien aux gens qui voudraient réorienter leur carrière ou réorienter leur production.» L'annonce d'hier par La Financière vient répondre et coller véritablement aux préoccupations des producteurs qui ont été envoyées. C'est une lettre ouverte, là, on l'a tous reçue. On répond. On les entend et on répond. Puis on va continuer à le faire production par production, territoire par territoire producteur par producteur. Et ça, c'est le cas pour 1 230 et quelques, 1 236, 1 238, 1 240, je ne sais pas exactement aujourd'hui, parce que les chiffres sont du 1er septembre. Et il y en a d'autres qui s'inscrivent, M. le Président, et il y en a d'autres qui reçoivent de l'écoute, de l'attention, des réponses, des suggestions, des solutions et du financement pour réaliser ces projets-là. C'est dans le secteur porcin, c'est dans le secteur bovin, c'est dans le secteur ovin, c'est dans le secteur des céréales également.

Et tout ce qu'on vise, tout ce qu'on vise, toutes les mesures qu'on vise, c'est essentiellement pour améliorer leur capacité, accélérer les investissements nécessaires à l'accroissement de l'efficacité. Et, pour ce qui est de la vision, M. le Président, le visage de l'agriculture, là, on peut le dépeindre aussi sombre que mon collègue s'emploie à le faire depuis ce matin, on peut aussi peut-être faire peur à la relève en faisant ça, c'est un effet indirect d'une démarche qui vise à apporter... à ternir le tableau, et, par contre moi, je pense que la vision du gouvernement, elle est exprimée dans le livre vert *Donner le goût du Québec*. Donner le goût à nos producteurs de continuer à se démarquer, donner le goût à nos producteurs, à nos transformateurs, à nos pêcheurs de faire en sorte que les produits qu'ils mettent sur nos tables soient appréciés par le consommateur québécois et aussi un client de l'extérieur, que ce soit l'Ontario ou le reste du Canada, des États-Unis ou du monde. 55 % de ce qu'on produit et transforme au Québec s'en va à l'extérieur.

Le Président (M. Paradis): À ce moment-ci, je reconnaîtrais le député de Rivière-du-Loup pour cinq minutes.

M. D'Amour: Merci, M. le Président. Il y a des producteurs en difficulté. On s'entend là-dessus, on le reconnaît, puis on a travaillé avec eux de façon assez soutenue au cours des dernières semaines. Alors, c'est un défi qui est à relever, puis on en est tous confiants.

Il y a un défi de l'action, maintenant, M. le Président. Mais, même les producteurs qui vivent aussi des difficultés, ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils veulent, c'est le succès, aussi, de l'agriculture à long terme. Si on ne se préoccupe pas de ça, on a un problème. Alors, il y a des problèmes, il y a des solutions qui sont amenées dans le concret des choses qui, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, vont nous permettre de bien atterrir. Le gouvernement est à leur écoute, La Financière est à leur écoute et même l'opposition est à leur écoute. Je comprends qu'il y a un travail à faire.

Ceci dit, la responsabilité et le défi de l'action, on y répond maintenant en temps réel, pas dans six mois, pas dans un an, maintenant. On veut les aider. Mais ce qui va aussi les aider, c'est la vision qu'on a aussi à long terme. Ça aussi, c'est un défi, le défi de la vision. Le ministre en a parlé tantôt: le livre vert. Dans l'histoire de l'agriculture au Québec, hein, il n'y a pas de gouvernement qui ont décidé d'aller aussi loin que nous. Le livre vert, là, au cours des prochaines semaines... enfin, ce qui a été fait comme dépôt ici, là, c'est tout près de 200 mémoires. Des organisations syndicales, des organisations industrielles, des individus, bref, des entrepreneurs, dans l'ensemble, qui sont venus nous dire, là: L'agriculture du Québec, on en est fiers et on veut aller loin. Ça aussi, ça fait partie des solutions, hein? On peut avoir une solution, là, à courte vue, ici, là, maintenant, faire de la politique, nommer tout le monde, puis pleurer, c'est correct. Je suis très sensible à ce que ces gens-là vivent. Je viens moi-même de l'industrie agricole. Ce qu'on a de plus précieux, c'est nos terres, c'est nos entreprises qu'on a montées au cours des dernières années.

C'est quoi, la meilleure garantie de succès pour une ferme? Dans le rang 5 de Saint-Clément, par exemple? C'est la vision qu'on a. C'est l'avenir au niveau de la distribution de nos produits, de la vente. Puis je vais vous donner des exemples, M. le Président, de ce qui se vit. Tantôt, j'ai fait un parallèle, j'ai dit: Écoutez, à l'époque du PQ, là, à l'époque... de 1996 à 2001, 800 fermes par année, on en a perdu 4 000. 4 000 fermes, on va s'entendre assez facilement, c'est à peu près 10 000 travailleurs. C'est deux fois la ville de La Pocatière, dans le comté du député de Kamouraska-Témiscouata; c'est énorme. C'était triste, ça aussi. Alors, les choses ont évolué, La Financière est arrivée, est arrivé un jour un gouvernement qui dit: Pour nous, l'agriculture, la relève, c'est important, on se donne une vision. Il y a eu le rapport Saint-Pierre, rapport Pronovost. On arrive avec une vision de l'agriculture à long terme. Ça, c'est porteur.

Pour les gens qui sont en haut qui nous écoutent ce matin, là, il y a quelque chose de rassurant là-dedans: c'est là qu'on s'en va. Il y a 200 mémoires déposés à l'Assemblée nationale du Québec, de gens qui ont une vision puis qui veulent partager avec nous. Puis le résultat de ça, quand on regarde dans les comtés, la toile de fond, la base, le fondement de notre économie agricole, je vais vous donner juste quelques exemples. Je l'ai fait en commission plus tôt, mais j'ai beaucoup de plaisir à le faire et à le refaire.

Fromagerie Le Détour, dans le comté du député de Kamouraska-Témiscouata, un fleuron, on devrait être fiers de ça. Fromagerie des Basques, dans le comté de Rivière-du-Loup—Les Basques, 11,5 millions de litres de lait par année transformés chez nous pour les gens de chez nous et de l'extérieur; ça, c'est une vision de l'agriculture. Cette année, on a vécu l'époque des marchés publics dans ma circonscription, Rivière-du-Loup et Trois-Pistoles, des succès sans précédent. La fierté à l'état pur: des producteurs qui se lèvent le matin, qui travaillent, qui viennent vendre leurs produits, ça, c'est une vision pour l'agriculture. Le développement des marchés publics. Groupe CNP, transformation de viande de porc. Savez-vous, M. le Président, là, CNP, Rivière-du-Loup, DuBreton, Rivière-du-Loup, Asta, Saint-Alexandre, 30 pays du monde qui reçoivent les produits élevés et... on parle de viande, là, des bêtes qui ont été élevées et engraisées chez nous, qui sont abattues chez nous, qui sont transformées chez nous, mais vendues à l'étranger.

Ça, c'est une vision de l'agriculture. Puis j'ai le goût de m'investir là-dedans, parce que pour les producteurs qui sont en difficulté aujourd'hui, M. le Président, il y a là pour eux une avenue de solutions à long terme. Si on ne la pas, puis si on en la partage pas, puis si on ne la développe pas, cette vision-là, il y a une chose qui est certaine, on va se retrouver ici dans un an avec les mêmes larmoiements. Je suis très, très, très touché par ce qui se passe au niveau de l'industrie porcine, et on a la responsabilité de voir loin et de les amener loin, de dire...

Je comprends qu'en 2003, quand le critique était directeur de l'ITA puis qu'il posait la question: Pourquoi vous êtes en agriculture? Je comprends qu'à 800 fermes par année qui se perdaient durant les cinq années précédentes, hein, je comprends qu'on posait la question. Mais aujourd'hui, là, on dit à notre relève: Embarquez-vous avec nous dans l'industrie, puis on va aller loin, et on va faire de l'économie du Québec, à partir de notre agriculture, on va faire de l'économie du Québec l'une des plus florissantes.

● (11 h 40) ●

Je m'emporte un peu, je m'emballe quand je parle de l'agriculture. Mais, à travers ces mots-là, il faut y voir une vision qui est celle d'un gouvernement, qui est celle de La Financière, mais qui est surtout celle des producteurs et des productrices qui, chacun, dans chacune de leurs communautés, bien, font une différence à tous les jours. Puis c'est ça qu'il faut avoir comme solution, solution à long terme, tout en ayant à coeur l'action aujourd'hui pour aider ceux qui ont le plus de problèmes, M. le Président.

Conclusions

Le Président (M. Paradis): Merci beaucoup, M. le député de Rivière-du-Loup. À ce moment-ci, conformément aux dispositions de l'article 302 de notre règlement, il y a 20 minutes qui sont protégées et qui sont réparties de la façon suivante: immédiatement, M. le ministre de l'Agriculture, et qui sera suivi de M. le député de Kamouraska-Témiscouata. Pour 10 minutes, M. le ministre de l'Agriculture.

M. Pierre Corbeil

M. Corbeil: Merci, M. le Président. L'agriculture, le bioalimentaire, les pêches, j'y crois, j'y ai toujours cru. Depuis huit mois, je suis titulaire de ce magnifique ministère qui porte les bases de l'activité économique du Québec: 12 % des emplois, 475 000 personnes qui s'occupent chaque jour de la terre ou de la mer à la table.

Je le dis et le répète à mon vis-à-vis afin qu'il comprenne que je n'ai pas de masque ni de lunettes roses. Il y a des difficultés dans certains secteurs. J'entends leurs demandes, et on travaille avec leurs représentants et les outils qu'on a, La Financière agricole, le MAPAQ, pour apporter des solutions, apporter des solutions concrètes sur la base de leurs suggestions.

Je reviens sur les annonces d'hier: majoration du capital de prêt admissible à un remboursement des intérêts de 100 000 \$ à 150 000 \$ par entreprise agricole. Tout en servant de levier de restructuration des entreprises, ces prêts peuvent être utilisés par les agriculteurs et agricultrices québécois pour optimiser l'apport du programme Agri-Québec et effectuer les investissements qui leur permettront d'améliorer le rendement de leur exploitation. À la demande des producteurs: la mise en place d'un accompagnement particulier pour les entreprises qui sont dans une situation financière critique. La Financière agricole du Québec — en regard aux suggestions de ma lettre envoyée le 8 septembre dernier — La Financière agricole du Québec a donc fait part de l'adoption d'une nouvelle méthode de tarification ainsi que de l'étalement de la mesure d'efficacité sur une période de deux ans pour le secteur porcin, mais je crois que c'est pour tous les secteurs sous ASRA.

Une voix: ...

M. Corbeil: La prime, c'est pour tous les secteurs. Je m'adresserai directement à ces producteurs et productrices passionnés. Nous travaillons quotidiennement pour eux, dans leur intérêt. J'invite mon critique à travailler dans le même sens, de façon constructive, à continuer à faire avancer le secteur bioalimentaire du Québec. Apeurer les gens apporte de graves conséquences, et ça peut même apporter un manque de relève. Curieux pour quelqu'un qui a été à une époque dans sa carrière professionnelle dans des institutions d'enseignement.

Le Président (M. Paradis): Oui, ça va. Brièvement.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Je ne comprends pas pourquoi le ministre fait référence à ma carrière professionnelle.

Le Président (M. Paradis): À ce moment-ci, tant que les références sont faites sans attaque personnelle, je dois les admettre. S'il y avait attaque personnelle, j'interviendrais.

Une voix: ...

Le Président (M. Paradis): M. le vice-président.

M. Corbeil: Ce n'est pas une attaque, M. le Président. C'est tout à l'honneur de mon critique d'avoir été dans l'enseignement puis de porter... d'aider les jeunes à porter leurs rêves à la réalisation. Et, dans l'UPA aujourd'hui, à travers les deux campus, il y a 1 000 jeunes, 1 000 jeunes qui croient qu'ils ont un avenir dans le secteur bioalimentaire, qui ont un avenir au Québec, à occuper quelque chose qui les passionne et à occuper le territoire, la région d'où ils viennent. Parce qu'ils ne viennent pas tous de Saint-Hyacinthe, les jeunes qui sont à l'ITA de Saint-Hyacinthe, ou ils ne viennent pas tous du Kamouraska-Témiscouata, les jeunes qui sont à l'ITA de La Pocatière.

Par contre, cette passion-là, elle leur a été transmise, et, lorsque je suis allé dans l'une et l'autre de ces deux institutions-là, mardi, cette semaine, à La Pocatière et vendredi dernier à Saint-Hyacinthe, pour des travaux entourant la réalisation d'un pavillon d'horticulture ornementale écoresponsable, les gens qui sont dans le secteur, tant dans l'industrie que dans l'école, dans l'institution d'enseignement, sont très fiers de ça. Pour l'inauguration de la ferme laitière biologique... parce qu'on m'a dit que, quand je suis allé dans le Kamouraska-Témiscouata, on m'a dit que le Québec, c'était là, c'était ici. L'expression, c'est: Le Québec, c'est ici. Le berceau de la production laitière québécoise, le berceau de l'innovation dans le biologique au niveau de la production laitière, c'est dans la région de Chaudière-Appalaches, Kamouraska-Témiscouata et Bas-Saint-Laurent. Alors, c'est des gens qui aspirent et qui espèrent un avenir qui est intéressant pour eux et pour la suite... c'est-à-dire, pour les générations qui vont nous suivre.

Tous ceux... en fait, depuis huit mois, M. le Président, j'ai eu l'occasion de faire 29, presque 30 annonces, 28... participer à 28 activités et de faire 41 visites. En huit mois, ce n'est pas si pire. Et ces visites-là, à part d'être ici, à l'Assemblée nationale, pour faire des interpellations ou faire autres activités, ces visites-là m'ont permis de constater que partout, partout, j'ai à travailler avec des gens qui sont passionnés et qui sont des pionniers ou qui sont des descendants de pionniers, que ce soit dans la culture de céréales biologiques dans Soulanges, dans la production de blé panifiable dans Soulanges également, dans tout le secteur de développement de la ferme, avec le grain, la meunerie et la boulangerie, que ce soit dans la production d'endives, dans Soulanges, de concombres libanais; que ce soit en Abitibi-Témiscamingue, producteurs d'œufs, producteurs d'agneau, producteur de boeuf, producteurs de céréales et de culture maraîchère... Au Témiscamingue, on produit des pommes de terre et des carottes pour plus que la région en a besoin. Donc, on exporte dans d'autres régions du Québec.

Quand je visite des fermes sur l'île d'Orléans, des fraisières, des fermes avicoles, des fermes où on produit des pommes, des vergers, pardon, quand je visite également... ou je visiterai bientôt le gagnant national de l'Ordre du mérite national agricole, et aussi des cannebergières dans le Centre-du-Québec, je pense qu'il y a beaucoup de gens qui croient en l'avenir du secteur bioalimentaire au Québec, et je partage leur foi dans cet avenir. Et je suis convaincu, M. le Président, je suis convaincu que, si on se met à l'ouvrage ensemble, sur la base de toute la réflexion qui a été faite au cours des dernières années, à travers les rapports qui ont été déposés précédemment et qui nous ont amenés à produire un document pour une première politique bioalimentaire au Québec, un document d'orientation, un document avec des objectifs bien précis, on a un potentiel.

Et c'est là-dessus que je terminerai mon intervention, parce que ce que je constate: il y a un potentiel fantastique de développement. Il y a un potentiel partout, dans toutes les étapes, dans tous les maillons de la chaîne du secteur bioalimentaire: production, pêcheries, transformation, distribution, préparation au commerce des aliments. Il y a un potentiel inouï et il y a des gens qui sont assoiffés de pouvoir le développer. Et, moi, je suis enthousiasmé à l'idée de les accompagner à développer ce potentiel-là.

Quand on va voir les meuneries de Soulanges et que le gars, il dit: Je manque de blé panifiable, j'essaie de trouver des producteurs en dehors de ma région, j'en fais produire au Témiscamingue, du blé panifiable, pour faire du blé avec une agriculture raisonnée ou du blé biologique. Agriculture raisonnée, M. le Président, c'est avec moins de pesticides et moins d'herbicides. Donc, produire une même quantité avec moins de coûts d'intrants, c'est une rentabilité accrue. Et le gars dit: J'en traite 30 000 tonnes par année, de blé, et je pense à faire de l'expansion, 60 000, 90 000 ou 120 000 tonnes. Je jongle... est-ce que je double, je triple ou je quadruple ma capacité de transformer? Et je me mesure à quoi? Bien, je me mesure au blé qui nous arrive des autres pays ou de l'Ouest canadien. Dans les silos, dans le port de Montréal, il en rentre 1,1 million de tonnes par année. Alors, si je vais chercher 30 000 tonnes là-dessus, 60 000 tonnes, 90 000 tonnes, ça ne paraîtra pas bien, bien gros sur le tas, mais ça va faire travailler du monde au Québec, ça va faire travailler du monde dans toutes les mailles de la chaîne bioalimentaire.

Alors, ça, je l'ai vu dans le blé, je l'ai vu dans les produits maraîchers, je l'ai vu dans les produits horticoles, je l'ai vu dans les produits acéricoles, je l'ai vu dans les sapinières, pépinières. Je l'ai vue partout, cette soif de développer le potentiel du secteur bioalimentaire québécois. J'ai juste hâte, M. le Président, qu'on s'y mette. Merci.

● (11 h 50) ●

Le Président (M. Paradis): Merci, M. le ministre. Je reconnais maintenant M. le député de Kamouraska-Témiscouata.

M. André Simard

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. D'entrée de jeu, M. le Président, je disais que je n'étais pas heureux d'être ici, je ne le suis toujours pas, parce que c'est tellement triste d'entendre le discours sourd du ministre. C'est ce que j'ai entendu. Il passe ses lignes préparées à l'avance, nous énonce des termes creux, essaie d'amoindrir les drames humains. Et je pense qu'il faudrait être bien malin de voir qu'aujourd'hui c'est des visages humains qu'on voulait mettre sur ces drames, que je souhaitais, pas pour rendre le secteur négatif, mais le reconnaître, le voir. Et je sais que ça ne plaît pas, ça ne plaît pas, c'est tannant, ce n'est pas agréable, je peux comprendre ça, mais c'est la réalité.

Le ministre a fait preuve, selon moi, d'insensibilité; c'est décevant. Et, au-delà de toute partisanerie, M. le ministre, là, moi, j'aurais envie qu'il y ait quelque chose qui se passe de sérieux. Pour les gens, là, c'est une solution... Est-ce que c'est une solution à ce qu'on a entendu? J'ai demandé des questions précises; ils ont besoin de solutions concrètes, puis c'est des phrases, des phrases pour faire «dissertation». Je souhaite que le ministre ait le courage de faire face aux producteurs qui vivent des drames, parce que c'est ça, c'est ça, la réalité.

Quand le ministre dit: On va en avoir d'autres. On est ouverts, etc., écoutez... à des mesures. Vous le savez très bien, M. le Président, le 9 juin, on demandait de façon urgente des mesures. Il y a eu des annonces. Le ministre a fait des annonces, mais je rappelle, ici, dans *La Terre de chez nous* du 7 juillet, par rapport aux annonces, les dernières avant celles d'hier, du ministre qui disait... il y avait eu des annonces de faites pour le mois de juin, des millions et des millions, mais, au bureau du ministre de l'Agriculture, on affirme regarder de très près le dossier touchant les producteurs en difficulté, mais il n'est pas question, selon l'attachée du ministre, Hélène Sauvageau, que le ministre Corbeil annonce de nouvelles mesures d'assouplissement pour venir en aide aux producteurs. Ça, c'est le 7 juillet 2011. Alors, hier, coup de théâtre, personne n'est dupe, mais manifestement... et on va les étudier de très près, et surtout on va suivre leur application, ça ne règle pas les problèmes. Ça ne règle pas les problèmes.

J'en appelle à la responsabilité ministérielle, M. le Président. L'heure est grave, et il faut que le ministre se ressaisisse et qu'il affirme son leadership davantage. Sincèrement, je ne crois pas que ça soit de la mauvaise volonté, M. le ministre, mais l'heure est telle que les drames humains qui se passent, et qui vont continuer de se passer... J'ai besoin de ressentir, M. le Président, que c'est solide, c'est sérieux puis qu'on va oser faire autrement.

Moi, je suis bien d'accord: *Donner le goût du Québec*... Et vous comprenez, M. le Président, que j'ai vraiment le goût du Québec dans tous ses sens. Et je crois, comme M. le ministre, qu'on a un plein potentiel. Une chose est certaine, c'est qu'il ne faut pas l'étouffer, ce potentiel. Et malheureusement ce qui se passe, après avoir été dénoncé — dénoncé — par plein de gens un peu partout qui sont victimes, victimes, et j'utilise le terme, pour plusieurs, des gens performants et qui ne le sont plus du jour au lendemain et qui se retrouvent victimes, avec tout ce qui doit suivre... C'est inhumain. Et ça, c'est ce potentiel qu'on tue.

Et je pense que c'est trop facile de dire qu'il ne faut pas trop dire ce qui se passe, puisqu'on va faire peur à la relève. Non, au contraire, les jeunes ont soif de savoir, ont soif... ils ont l'avenir devant eux. Et j'aimerais préciser aussi, M. le Président, pour les avoir côtoyés plus que tout autre, les jeunes voient devant. Et, si jeunesse savait, si vieillesse pouvait. Ça existe encore, c'est une maxime.

Et, nous, on a le devoir, tous ensemble... Et je suis très heureux, M. le Président, que la commission ait eu l'audace, avec les collègues, de pousser. Personne n'est dupe. S'il n'y avait pas eu cette commission, M. le Président, s'il n'y avait pas eu cette interpellation, s'il n'y avait pas eu tout le travail de fait par les gens qui crient au désespoir, je suis loin d'être certain, M. le Président, qu'on aurait le début de solution et d'ouverture. Et je suis le premier à souhaiter que ça se poursuive. Mais, M. le Président, ça sera insuffisant. Et ce que j'ai entendu ce matin par rapport aux propos, il y a une sensibilité à accroître davantage et... d'abord pour le premier titulaire.

Et j'en appelle aussi à une responsabilité partagée, puisque ce n'est pas juste l'affaire du ministre de l'Agriculture, c'est illusoire de penser cela. Il y a une responsabilité partagée, M. le Président. D'abord, nous, comme parlementaires, comme législateurs, comme étant les gardiens en reddition de comptes, aussi, des différents organismes, de tout ce qui se passe. Et ça, vous savez, M. le Président, c'est un des rôles importants. Et on a tout vu dans ce dossier-là, et j'espère qu'on aura des dénouements intéressants.

Alors, nous, comme députés, continuer, et, moi, comme porte-parole, soyez assurés que je vais être le chien de garde et le défenseur de ce qui se passe actuellement en agriculture, pour son bien et pour son avenir, parce que, moi, j'y crois. Et je pense que beaucoup le croient, et le ministre y croit, je ne mets pas en doute du tout ce qu'il annonce.

Alors, il y a une réalité aussi, je parle de responsabilités partagées. Il y a des entreprises, dans des systèmes, qui vont bien, qui peuvent résister. Mais j'interpelle aussi les entreprises qui sont économiquement dominantes à tendre la main aussi à celles qui ont des modèles différents mais qui occupent le territoire, qui sont en mesure de... Bon sang, M. le Président, il me semble que c'est... Il faut voir que le soutien de l'État devrait être orienté pour ceux qui en ont plus besoin, hein, on comprend. Puis là, il n'y a pas de méchants, il n'y a de bons. D'ailleurs, au rapport Pronovost, on parlait d'une agriculture plurielle, il y a de la place pour tout le monde. Mais il y a des changements, il y a des façons de faire, et cessons d'avoir un discours: C'est collectif, tout le monde égal, tout le monde paie, alors c'est vraiment le mur-à-mur. Non, on n'est plus là, M. le Président.

Et j'en appelle aussi à une responsabilité partagée des fonctionnaires de l'État, qui sont payés par les taxes, les impôts des contribuables. J'en appelle aussi à être dans un modèle d'application intelligent, responsable. Nous avons une bonne fonction publique, mais j'en appelle aussi au discernement dans la façon de faire, parce qu'ils sont en contact avec les personnes. Et j'ai confiance en eux et je réitère ma confiance. Mais c'est une responsabilité partagée.

Et je vais même plus loin, M. le Président, j'interpelle aussi les citoyens, les citoyennes, qui sont des consommateurs, qui nous écoutent. J'en appelle à eux aussi dans leurs choix, dans leurs choix aussi de reconnaître et de penser que ce qu'ils vont manger aujourd'hui vient de gens qui y ont travaillé, de gens responsables, de gens authentiques. Pas de gens parfaits, personne n'est parfait. Mais de gens qui sont des vrais, quand on les rencontre, et qu'on les a oubliés, malheureusement, à travers tout un contexte. Mais c'est un appel aussi à la population qui nous écoute, aux médias, même, aux médias, que j'interpelle pour qu'on rende la chose importante, non pas pour l'assombrir — je ne reçois pas ces propos, M. le Président, au contraire — pour reconnaître la juste place de l'agriculture, de l'alimentaire, des agriculteurs, des agricultrices, de la relève de tout âge, de tout âge, partout dans les régions au Québec.

Et, quand je parle de souveraineté alimentaire, c'est une affirmation qui va très largement au-delà des orientations politiques, mais au-delà... mais vraiment c'est que la nation doit pouvoir compter sur cette capacité de se nourrir, pour les générations futures, et de bien le faire avec toutes les exigences en termes de qualité, en termes de mondialisation. Et on doit être tous ensemble.

Et, moi, M. le Président, je reviens, j'ai le goût du Québec, mais il nous faut — et je reviens et je termine sur ça pour d'abord remercier le ministre de sa disponibilité, et qu'il soit assuré de tout mon appui — mais il nous faut une vision, une vision rassembleuse qui va au-delà des textes, qui va au-delà des notes fournies; il faut vraiment sentir, sentir de coeur et de présence une volonté ferme de passer à un changement rassembleur — rassembleur — qui va faire en sorte que tout le Québec va être gagnant. Mais il y a une rectification du tir qu'il faut faire. Je ne suis pas le seul à le penser, et je vais demeurer, je vais demeurer à l'affût de ça, M. le Président. Et je repars non pas heureux, mais autant déterminé, déterminé à prendre la défense, être le porte-voix des drames qui se passent, pour les éviter à l'avenir et faire en sorte qu'il y ait un espoir au bout du tunnel. Merci, M. le Président.

● (12 heures) ●

Le Président (M. Paradis): Merci beaucoup, M. le député.

Je tiens à remercier tous les intervenants, ce matin. Il y a eu des points de divergence, il y a eu des points de convergence, mais chez tous et chacun on a senti l'amour et la passion de l'agriculture, et c'est ce qui nous guide depuis le début des travaux de la commission.

Je remercie également les visiteurs pour leur comportement. Les tribunes sont pleines d'agriculteurs qui ont suivi nos travaux depuis le début. Vous le faites de façon intéressée et disciplinée. L'Assemblée nationale vous en remercie.

Dans les circonstances, je lève donc la séance de la commission, qui a accompli son mandat, et j'ajourne ses travaux à mardi 4 octobre, immédiatement après les affaires courantes. Merci beaucoup.

(Fin de la séance à 12 h 1)